



HAL
open science

Les maisons à abside d'époque grecque archaïque de La Monédière, à Bessan (Hérault)

André Nickels

► **To cite this version:**

André Nickels. Les maisons à abside d'époque grecque archaïque de La Monédière, à Bessan (Hérault). *Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine*, 1976, 34 (1), pp.95-128. <10.3406/galia.1976.1546>. <hal-01938475>

HAL Id: hal-01938475

<https://hal.science/hal-01938475v1>

Submitted on 4 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

LES MAISONS A ABSIDE D'ÉPOQUE GRECQUE ARCHAÏQUE DE LA MONÉDIÈRE, A BESSAN (Hérault)

par André NICKELS

Situé en bordure de l'Hérault, à 6 km dans l'arrière-pays d'Agde (fig. 1), le gisement archéologique de *La Monédière* à Bessan, occupe une petite terrasse alluviale, de forme grossièrement trapézoïdale, dominant d'une dizaine de mètres la vallée inondable du fleuve ; sa longueur est d'environ 250 m, pour une largeur qui excède rarement 120 m. À la différence du nord, où seule une faible dépression semble marquer les limites du site antique, les côtés est, sud et ouest présentent une rupture de pente assez nette (fig. 2).

Ce site est bien connu en Languedoc depuis sa première exploration en 1935 par J. Coulouma¹. Sa situation exceptionnelle, à la tête de l'ancien delta de l'Hérault, au débouché d'une importante chaîne d'oppida², et la proximité du comptoir grec d'Agde, *Agathè*, y ont provoqué le développement rapide d'un marché indigène florissant dès le début du VI^e siècle³. Sa position même et la facilité d'accès, en ont fait, très vite, le gisement le plus prospecté en surface de la région. Malgré l'abondance et la qualité du matériel ainsi recueilli, il n'a fait l'objet que de fouilles limitées⁴ jusqu'en 1971⁵. À cette date, en effet, les projets de restructuration du réseau routier autour d'Agde, liés à la construction de l'autoroute A 9 et à l'aménagement touristique de cette partie du littoral, en faisant

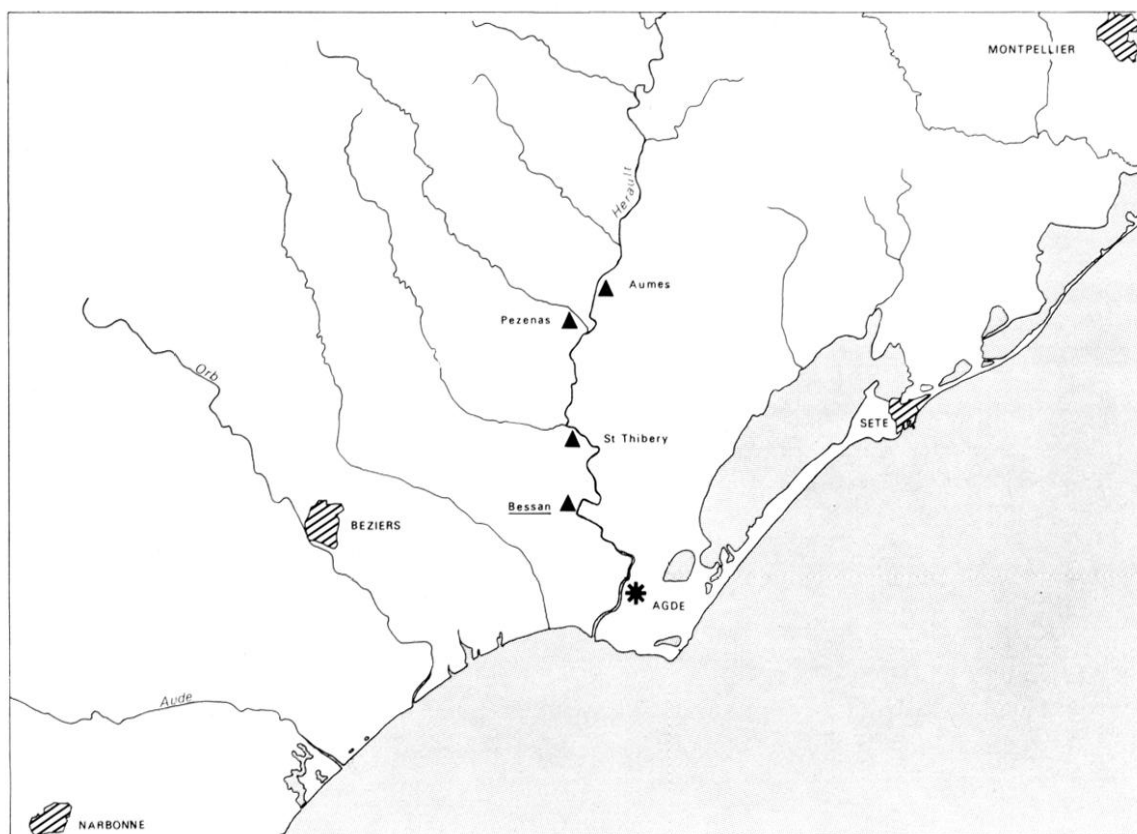
1 J. COULOUMA, *L'oppidum ibéro-grec de Bessan*, dans *Association G. Budé, Congrès de Nice*, 1935, p. 134-136 ; J. COULOUMA et Abbé THOMAS, *La station de La Monédière près de Bessan, Hérault*, dans *Cahiers d'histoire et d'archéologie*, XI, 1936, p. 690-712.

2 Parmi les plus importants on peut citer ceux de Saint-Thibéry - *Cessero*, de Pézenas, surtout connu par la riche nécropole de Saint-Julien - cf. J. GUY, *La nécropole préromaine de St-Julien, commune de Pézenas, Hérault*, dans *Revue des études ligures* - abrégé : *R.E.Lig.*, LXXXI, 1965, p. 115-138, d'Aumes et de Fontes.

3 Voir à ce sujet les nombreux travaux consacrés à ce site par J.-J. JULY à partir des documents de la collection Coulouma, *A propos du site de La Monédière, Bessan. Remarques sur la protohistoire de la basse vallée de l'Hérault*, dans *Études sur Pézenas et sa région*, III, 1972, 3, p. 3-21.

4 On ne peut guère signaler, à ce sujet, que l'exploration rapide menée en 1955 par J. GUY, *Tell de la Monédière, commune de Bessan*, dans *Bull. Soc. arch. Béziers*, 4^e s., XXI, 1955, p. 24-34.

5 C'est à J.-J. JULY, qui en 1970 effectua les premiers sondages stratigraphiques, que revient le mérite d'en avoir montré toute l'importance. Ces sondages sont publiés en annexe dans l'étude consacrée par cet auteur à l'abondante céramique attique de Bessan : J.-J. JULY, *La céramique attique de La Monédière, Bessan, Hérault*, Coll. *Latomus*, vol. 124, Bruxelles, 1973.



1 Principaux gisements préromains de la basse vallée de l'Hérault.

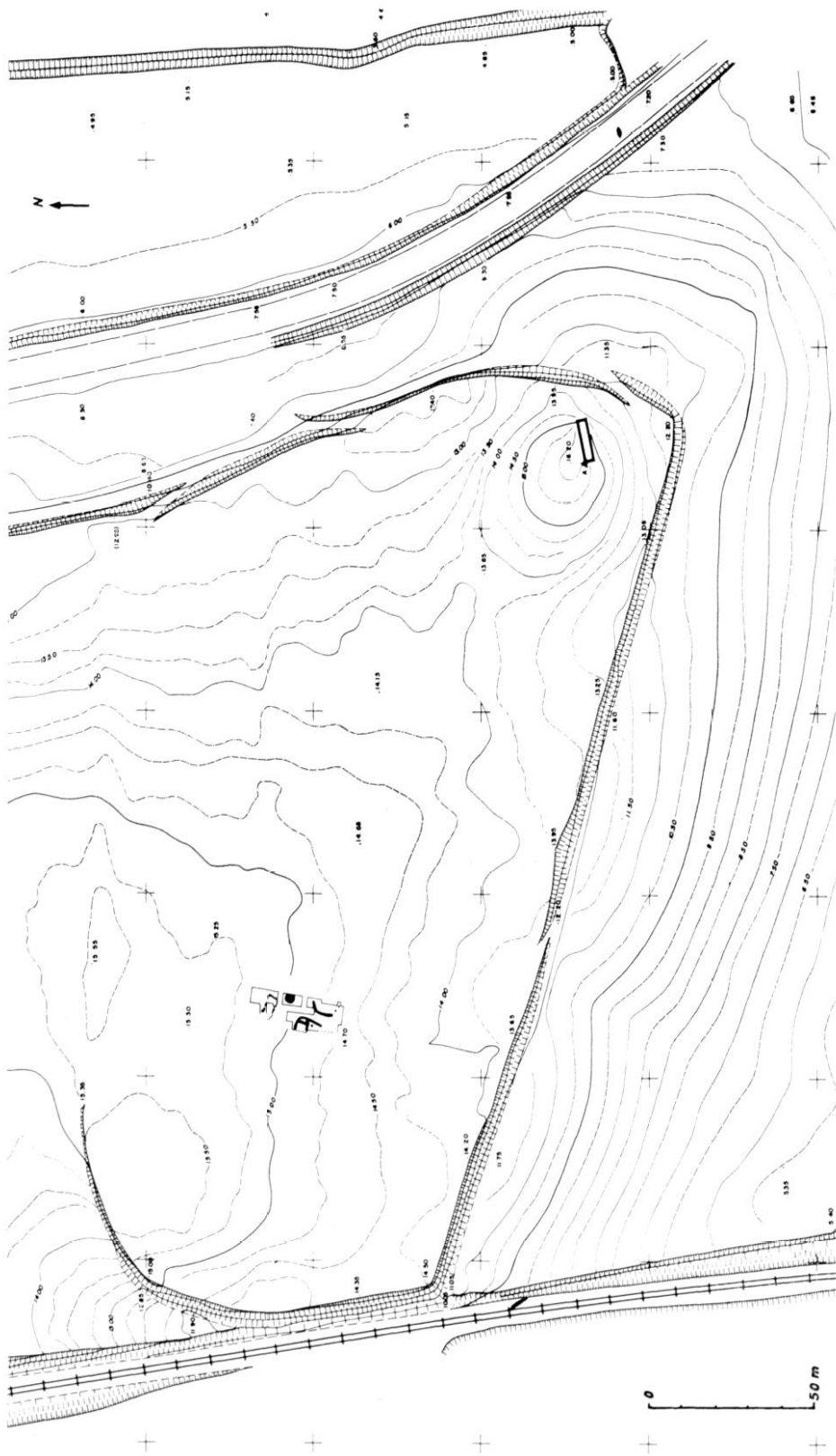
peser de lourdes menaces sur son avenir, imposèrent la mise en chantier d'une fouille de sauvetage, activement poursuivie depuis cette date⁶.

Les premiers sondages⁷, en 1972 et 1973, eurent pour objet de procéder à l'étude stratigraphique du site (fig. 3). En différents points, une succession de niveaux d'occupation, parfaitement individualisés, put ainsi être mise en évidence, tandis qu'un mobilier varié était recueilli dans un contexte sûr. Dans l'un des sondages, fut notamment découverte une intéressante fosse à offrandes, datée de la fin du troisième quart du VI^e siècle⁸, qui présentait en association 21 vases — coupe ionienne de type B 2 et ses imitations, plats

6 Ces travaux ont été réalisés dans le cadre de stages d'initiation à l'archéologie régionale, organisés conjointement par la Direction régionale des Antiquités et le service départemental de la Jeunesse et des Sports, avec le soutien du Conseil général du département de l'Hérault. Grâce à ces aides substantielles, une équipe importante de jeunes a pu participer à ces recherches. Je tiens à leur exprimer ici toute ma reconnaissance ainsi qu'à G. Marchand et J.-C. Roux qui ont assuré la réalisation de la documentation graphique et photographique de cette étude. Mes plus chaleureux remerciements vont également à mon collègue P.-Y. Genty, dont le concours au niveau des travaux de terrain s'est toujours révélé particulièrement efficace, et surtout à G. Barruol, Directeur régional des Antiquités, qui par ses encouragements constants a permis de mener à bien ce travail.

7 Les travaux furent effectués dans la parcelle 122, section C, feuille 1, du cadastre de Bessan, dans une vigne qui devait être replantée sous peu.

8 A. NICKELS et P.-Y. GENTY, *Une fosse à offrandes du VI^e siècle avant notre ère à La Monédière, Bessan, Hérault*, dans *Revue archéologique de Narbonnaise*, VII, 1974, p. 25-57.



2 La Monédière. Relevé topographique détaillé.



3 Implantation des sondages dans la parcelle 122 de l'oppidum de La Monédière.

à marli, cratères à pied haut, coupelles indigènes non tournées — tous brisés mais pour la plupart reconstituables en entier. Ces travaux ont permis d'apporter d'utiles précisions sur la chronologie des céramiques grecques d'Occident fabriquées dans le Sud de la Gaule ; ils devront faire l'objet d'une étude particulière regroupant tous les ensembles stratigraphiques mis au jour au cours de ces trois années de fouilles.

Ces résultats encourageants amenèrent le développement, à partir du printemps 1974, d'une fouille plus étendue⁹, destinée à procéder à l'étude des vestiges de constructions dont les recherches préliminaires avaient déjà localisé quelques traces. Alors que dans les premiers sondages les vestiges de constructions étaient peu abondants et souvent très détruits, la fouille de ce secteur révéla l'existence d'un vaste groupe de structures dans un état de conservation exceptionnel. Si l'on veut bien tenir compte du fait que pour les VI^e et V^e siècles on ne connaissait jusqu'ici, en Gaule du sud, que des restes isolés d'habitations dont on n'avait d'ailleurs que très rarement le plan, on mesurera mieux l'importance de cette découverte. Ces structures appartiennent, en fait, à au moins deux phases bien distinctes. La plus récente, qui couvre la fin du VI^e et le V^e siècles, a livré deux cabanes, de conception assez rudimentaire, qui, par endroits, recouvrent des vestiges

9 Elle correspond à une zone de forme rectangulaire, d'une longueur d'environ 30 m sur une largeur de 10 m.

plus anciens, d'un type nettement plus évolué. Afin de ne pas trop allonger cette présentation, seules ces dernières seront prises en compte ici.

I. DESCRIPTION DES STRUCTURES (fig. 4)

Trois constructions ont été rattachées à la phase ancienne. Elles se distinguent de celles plus récentes, non seulement par leur simple position stratigraphique, mais plus sûrement encore, par le recours à un plan bien plus complexe et par le soin tout particulier apporté à sa mise en œuvre. Il s'agit de deux maisons, A et B, et d'un petit édifice circulaire C (fig. 5).

MAISON A.

Cette habitation, en raison sans doute de la faible importance des remaniements récents dans ce secteur, nous serait parvenue dans un état de conservation tout à fait exceptionnel, si un labour profond n'en avait détruit le tiers sud-ouest au cours de l'automne 1972¹⁰. Son extrémité sud a cependant été bouleversée anciennement.

Le plan se compose de deux parties bien distinctes : un corps avant rectangulaire, prolongé au nord par une abside. Les dimensions complètes de l'édifice ne nous sont pas connues. Grâce à la restitution du tracé de la courbe il est néanmoins facile de connaître sa largeur qui devait s'établir autour de 4,80 m dans œuvre¹¹. La longueur de la partie rectangulaire ne peut être précisée. Quelques blocs isolés, qui subsistent dans le prolongement du mur est, indiquent cependant clairement qu'elle dépassait 5 m. Ces dimensions sont assez considérables et correspondent à une maison dont la longueur totale atteignait, et sans doute dépassait, 9 m. Le soin apporté à l'aménagement intérieur est très remarquable¹². L'abside est, en effet, elle-même subdivisée en deux pièces, d'inégale importance, par une cloison de briques crues. Celle-ci délimite à l'ouest un espace assez vaste, de 3,15 m sur 3 m, flanqué à l'est d'un simple réduit, étroit et allongé, de 3 m de long et d'un peu plus de 1 m de large. L'existence de trois pièces bien individualisées est confirmée par l'étude de la répartition du matériel. On constate, en effet, que l'essentiel du mobilier fin, attribuable avec certitude à la maison¹³, provient de la salle rectangulaire, noyau de l'habitation où, comme nous le verrons, se trouve le foyer. Le réduit oriental, au contraire, a livré une grande quantité de grains de blé brûlés, répandus à même le sol, ainsi qu'un certain nombre de fragments d'amphores¹⁴ : il pourrait correspondre à une sorte de réserve ou de cellier. Ces divisions sont encore accentuées par l'utilisation, pour le soubassement des deux parties, d'une technique de construction différente.

10 Voir note 7, p. 96.

11 Toutes les dimensions qui sont données, sauf indication contraire, le sont dans œuvre.

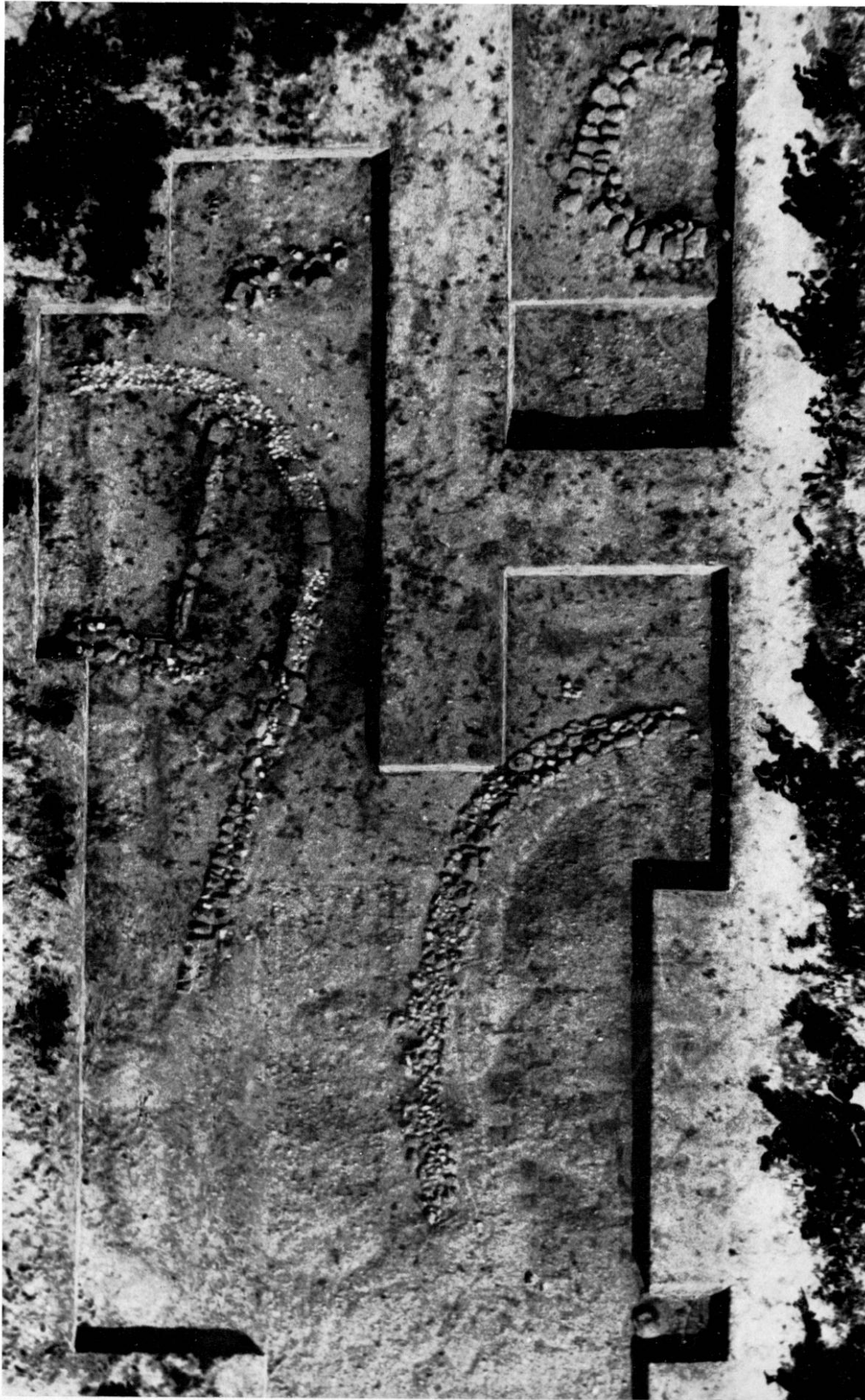
12 On notera, en effet, qu'en Vaunage la division de l'espace interne n'apparaît qu'à la fin du IV^e siècle, cf. P. Py, *Les oppida de Vaunage*, Montpellier, 1972 (exemplaire dactylographié), p. 925-930. On mesure ainsi tout l'écart qui existe entre ces maisons et les constructions de l'arrière-pays, même à une date beaucoup plus tardive.

13 Voir *infra*, p. 113.

14 Voir *infra*, p. 113-114.



4 La Monédière. Plan général.



5 - Vue aérienne du secteur des fouilles.



6 Vue générale des briques de la partie est de l'abside.



7 Vue de détail des briques et du soubassement de galets de l'abside



8 Vue générale de la cloison.

Le soubassement de la partie quadrangulaire se caractérise par un appareillage soigné, constitué à peu près exclusivement de blocs de basalte¹⁵ de dimensions moyennes¹⁶, bien agencés, de façon à former des murs rectilignes. Leur disposition est assez variable. En certains points, un bloc plus important est placé en boutisse et occupe toute l'épaisseur du mur ; dans d'autres les moellons sont disposés côte à côte en deux ou trois rangées. Les espaces laissés vides sont très minutieusement comblés à l'aide de galets ou de petits éclats de basalte. On remarquera que les deux murs est et nord, seuls conservés, n'ont pas la même épaisseur. Le premier, là où il est intact, a une largeur d'environ 0,45 m alors que le second, qui marque la séparation avec l'abside, atteint 0,56 m. Dans l'angle

15 On insistera sur la présence, en réemploi dans le mur, de plusieurs meules ou fragments de meules d'un type très répandu au Premier Age du Fer.

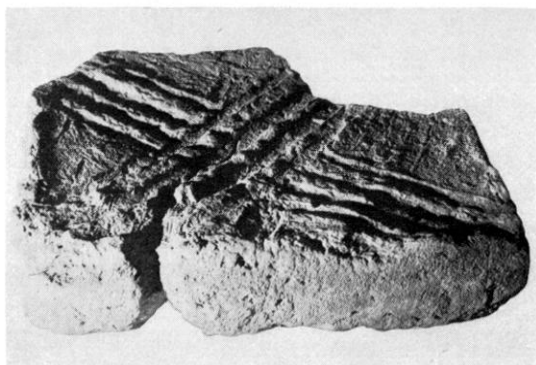
16 Leur longueur n'excède pas 0,15 à 0,20 m.

nord, ce dernier présente une ouverture, d'une largeur de 0,86 m, immédiatement au contact du mur est. Il ne s'agit pas là d'une brèche accidentelle, mais bien d'un véritable aménagement comme le confirment les deux blocs, anormalement puissants, disposés en saillie dans le mur est, très exactement dans le prolongement du mur nord. Il y a là un souci manifeste de renforcement de cette partie de l'ouvrage, rendue plus fragile par l'existence d'une ouverture. On peut ajouter que la seule lacune dans le parement interne du mur se trouve précisément à la hauteur de ces deux blocs et il n'est pas interdit de voir là l'emplacement d'un montant qui flanquait l'ouverture.

Le soubassement de l'abside, à la différence du précédent, est constitué exclusivement de galets, disposés côte à côte en un lit très serré, de façon à former un mur courbe d'une largeur de 0,40 m. Les galets utilisés ont, en général, un diamètre de 0,05 à 0,08 m qui peut, dans certains cas, atteindre 0,14 m. Là où l'ouvrage est bien conservé ils sont disposés en deux assises, les plus gros étant assez régulièrement placés en parement dans le lit inférieur, les plus petits en assurant le remplissage intérieur et formant l'essentiel de l'assise supérieure. Les mesures de nivellement, effectuées en divers points de l'édifice, montrent, d'ailleurs, que la partie supérieure de cette assise coïncide très exactement avec le niveau supérieur moyen des blocs de basalte du corps avant. Il y a, dans les deux cas, le même souci d'aménagement d'un plan de pose parfaitement horizontal, obtenu pour les murs de basalte par l'entassement des galets dans les moindres espaces laissés libres entre le sommet des moëllons.

La maison A a livré plusieurs briques crues entières, ainsi que de nombreux fragments, plus ou moins bien conservés. Ils proviennent tous de la partie nord-est et ont été retrouvés mêlés à une épaisse couche de terre noire et de cendres comprenant de nombreuses inclusions de particules de charbon de bois (fig. 6). L'épaisseur même de cette couche semble indiquer que ce secteur de l'édifice a été détruit par un incendie qui, en provoquant leur cuisson partielle, peut seul expliquer leur exceptionnel état de conservation. Les briques retrouvées en place sur le mur en fournissent d'ailleurs la preuve en présentant régulièrement une face cuite, fortement rubéfiée, tournée vers l'intérieur de la maison. La partie extérieure, qui n'a pas été au contact du feu, est souvent bien moins conservée, et s'est parfois même totalement dissoute dans la terre environnante.

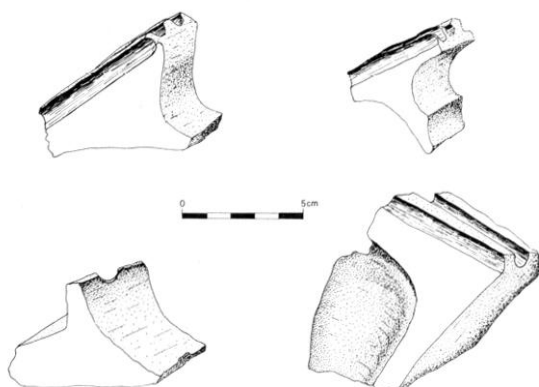
Ces briques appartiennent à trois ensembles différents : quatre d'entre elles sont encore en place sur le soubassement de galets du mur extérieur (fig. 7) ; une seule permet d'en connaître les dimensions : 0,42 m × 0,33 m × 0,09 m. Un grand nombre appartient à la cloison de direction nord-sud qui subdivise l'abside (fig. 8) ; aucune ne nous est parvenue intacte et seule leur largeur, 0,34 m, et leur épaisseur, 0,09 m, sont connues. Deux rangées sont ici conservées et s'agencent suivant un système plein sur joint, le lit inférieur étant sans doute disposé transversalement pour donner plus d'assise à la paroi. Il faut considérer à part un dernier groupe de quatre briques, provenant de l'intérieur même de l'abside. L'une d'elles, fortement rubéfiée, était intacte. Ses dimensions sont identiques à celles du mur extérieur. Deux autres, d'une largeur de 0,22 m pour une longueur de 0,32 m, correspondent peut-être à deux demi-briques. Toutes les trois ont été retrouvées dans le prolongement les unes des autres, un peu en arrière de l'accès à l'abside, auquel elles



9 Brique complète découverte en réemploi dans une cabane indigène.



10 Foyer circulaire en terre cuite.



11 Éléments d'argile divers provenant de l'abside.

semblent liées. À l'emplacement même de ce dernier un autre exemplaire, placé très exactement dans le prolongement du mur nord, doit correspondre aux restes d'un seuil séparant l'abside de la salle avant.

Une mention particulière doit enfin être faite pour une brique qui, si elle n'a pas été retrouvée dans la maison A, doit néanmoins être prise en considération ici, en raison des précieux renseignements qu'elle apporte sur la forme et la technique de fabrication de ce matériau (fig. 9). Elle a été découverte en réemploi dans le mur d'une cabane de la phase récente. Son intérêt réside dans un état de conservation tout à fait exceptionnel, dû sans doute à une forte cuisson, que nous avons, là aussi, tout lieu de croire accidentelle. Ses dimensions sont de 0,44 m × 0,33 m × 0,08 m. Cinq de ses faces, la base et les quatre côtés, sont parfaitement planes ; la face supérieure, au contraire, est très irrégulière. Elle présente deux groupes de quatre sillons parallèles qui joignent ses angles opposés, en se recoupant au centre. Des marques semblables ont été relevées sur des fragments provenant de l'abside. Elles sont liées au système de fabrication de ces briques, confectionnées à l'aide d'un coffrage en bois qui sert de moule¹⁷. La face irrégulière conserve d'ailleurs sur tout son pourtour un bourrelet qui correspond à l'application, par pression

17 Sur ce problème : cf. R. MARTIN, *Manuel d'architecture grecque*, Paris, 1965, p. 46-64.

des doigts, de l'argile contre les parois de la matrice. Les sillons parallèles ont la même origine et correspondent également à des empreintes de doigts. Leur fonction était sans doute double : permettre une bonne répartition de l'argile dans les coins du moule, mais surtout créer une surface assez irrégulière pour assurer une meilleure prise de l'argile utilisée comme liant. Les dimensions de cette brique bien conservée, dont nous sommes sûrs qu'elle n'a pas subi d'importantes déformations, sont très voisines de celles des exemplaires trouvés en place et l'on peut considérer qu'elle en fournit le module le plus précis.

L'utilisation de ce type de matériau explique sans doute les différences d'épaisseur que l'on relève entre les soubassements des deux maisons, ainsi d'ailleurs que les variations au sein de la même construction. Il n'est en effet, pas interdit de penser que si la disposition bout à bout a été adoptée par la maison A, c'est peut-être un agencement flanc à flanc qui a prévalu dans le second cas. Il en va sans doute de même pour le mur séparant l'abside de la salle sud dans l'édifice A.

Dans la salle rectangulaire, à quelques centimètres sous le niveau supérieur des blocs de basalte, a été dégagé un sol, parfaitement horizontal, sur lequel du mobilier cassé sur place a d'ailleurs été retrouvé. Il est constitué d'une fine couche d'argile, d'une épaisseur de 0,01 à 0,02 m, nettement rubéfiée en surface. Dans l'angle nord-est il arrive directement au contact d'un disque de terre cuite, parfaitement circulaire, d'un diamètre de 0,47 m, légèrement surélevé par rapport à l'aire environnante (fig. 10). Il doit s'agir là d'un foyer, comme semble d'ailleurs le confirmer la découverte dans son voisinage immédiat, d'un support de vase en terre cuite en forme de boudin circulaire.

La partie absidiale ne possédait qu'un simple sol de terre battue qui se trouve, toutefois, si l'on se réfère à la base de la couche de cendres, au même niveau que l'argile damée de la pièce rectangulaire.

Dans le réduit oriental de l'abside, conservés grâce à l'incendie qui ravagea ce dernier, ont été retrouvés de nombreux fragments d'argile (fig. 11), accidentellement cuits, présentant des empreintes de rondins de bois et de trames de roseaux dans des combinaisons diverses : branche assez irrégulière, d'un diamètre de 0,05 m, grossièrement équarrie perpendiculaire à un grand rondin de bois. La branche est elle-même recouverte d'un réseau serré de roseaux d'un diamètre de 0,005 à 0,007 m ; - - rondins parallèles, de dimensions différentes, sur lesquels viennent s'appuyer perpendiculairement les roseaux ; - - branche assez irrégulière, d'un diamètre de 0,04 m, sur laquelle repose à nouveau une trame de roseaux. Le fragment présente une face plane qui fait un angle aigu avec cette dernière ; - - roseaux entrecroisés.

Ces pièces, qui rappellent d'assez près les éléments de torchis retrouvés dans les cabanes d'époque préromaine en Languedoc, doivent sans doute être mises en rapport avec la couverture de l'édifice. Si cette hypothèse était la bonne, ces vestiges fourniraient de très précieux renseignements sur son agencement. Ils révéleraient, en effet, que l'ossature principale de la charpente était constituée de gros rondins de bois, sur lesquels venaient s'appuyer les branchages qui supportaient la couverture de roseaux.

Il convient enfin de signaler, dans le même secteur, la présence d'une fine plaque

d'argile, de 0,008 m d'épaisseur, qui couvrait une zone non négligeable du réduit en masquant en partie les briques de la cloison.

MAISON B.

Cet édifice, situé à l'est du premier, est beaucoup moins bien conservé que ce dernier. Le seul mur qui en subsiste se compose d'une partie centrale rectiligne, grossièrement parallèle à la maison A, prolongée au nord et au sud par un tronçon courbe. Grâce à quelques blocs isolés, restés en place, son tracé exact peut être assez bien restitué. Ce mur est plus puissant que ceux de la maison A et a une épaisseur moyenne de 0,56 m. L'appareillage est, là aussi, différent selon les secteurs considérés. La partie courbe est construite à l'aide de blocs de basalte d'assez grandes dimensions, d'une longueur qui dépasse souvent 0,25 m. Les moellons sont disposés en trois rangées parallèles, avec un comblement soigné de tous les interstices à l'aide d'éclats de basalte ou de galets, suivant une technique déjà observée dans l'édifice précédent. Le mur droit, en revanche, est constitué de blocs plus petits, d'une longueur qui n'excède pas 0,20 m, et fait encore plus largement appel au remplissage compact de petits galets.

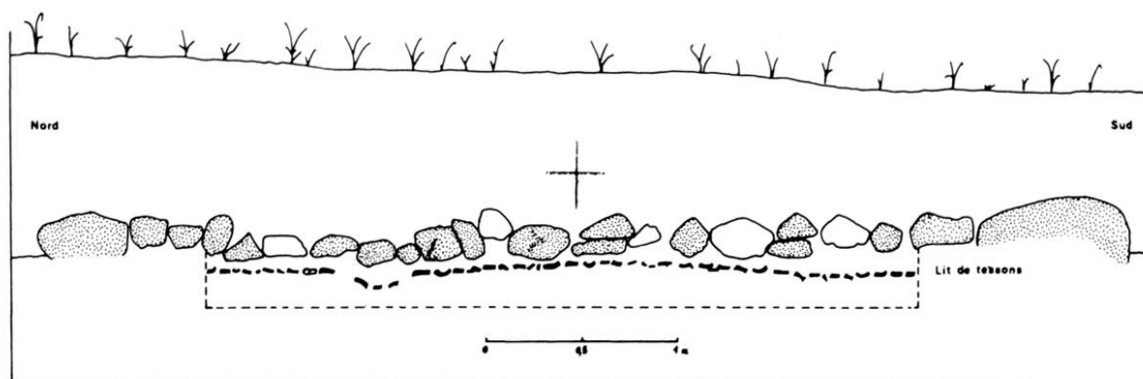
La présence d'une cabane plus récente, qui se superpose à cette construction, explique la disparition de toutes traces de son élévation. Tout semble cependant indiquer un recours aux briques crues comme dans la maison A. On y a, en effet, relevé le même soin apporté à l'appareillage, ainsi qu'un souci identique d'aménagement d'une surface horizontale aussi parfaite que possible. De plus si aucun vestige de brique n'a pu être retrouvé dans ce secteur, la fouille a cependant révélé l'existence, au voisinage des structures et immédiatement au-dessus des blocs, d'un terrain très argileux qui doit correspondre à la dissolution de ce fragile matériau¹⁸.

Le médiocre état de conservation et l'absence de tout élément de l'aménagement intérieur de cette maison, cloison ou sol¹⁹, en rendent toute restitution en plan délicate. On peut, en effet, opter, soit pour un ensemble à deux absides tournées l'une vers le nord, l'autre vers le sud, soit pour une très grande construction, de direction est-ouest, dont nous n'aurions alors qu'une toute petite partie. La première solution, qui correspondrait à un minuscule corps central flanqué de deux énormes absides, est très peu vraisemblable. La deuxième, nettement préférable, n'est cependant pas non plus totalement satisfaisante, car elle implique un édifice aux proportions considérables dont la seule largeur dépasse 7 m²⁰.

18 Cette totale disparition ne doit guère surprendre si l'on songe que des régions entières, comme l'Étrurie ou l'Italie du sud, où pourtant ce type de construction semble avoir été très largement répandu, n'en ont livré que des restes isolés.

19 À l'intérieur de la maison subsistaient cependant quelques lambeaux isolés de sols d'argile damée, dont il n'a pas été possible de dire avec certitude à quelle construction ils appartenaient.

20 Des édifices de cette taille ne sont cependant pas inconnus, voir *infra*, p. 124.



12 Coupe nord-sud de la structure circulaire.

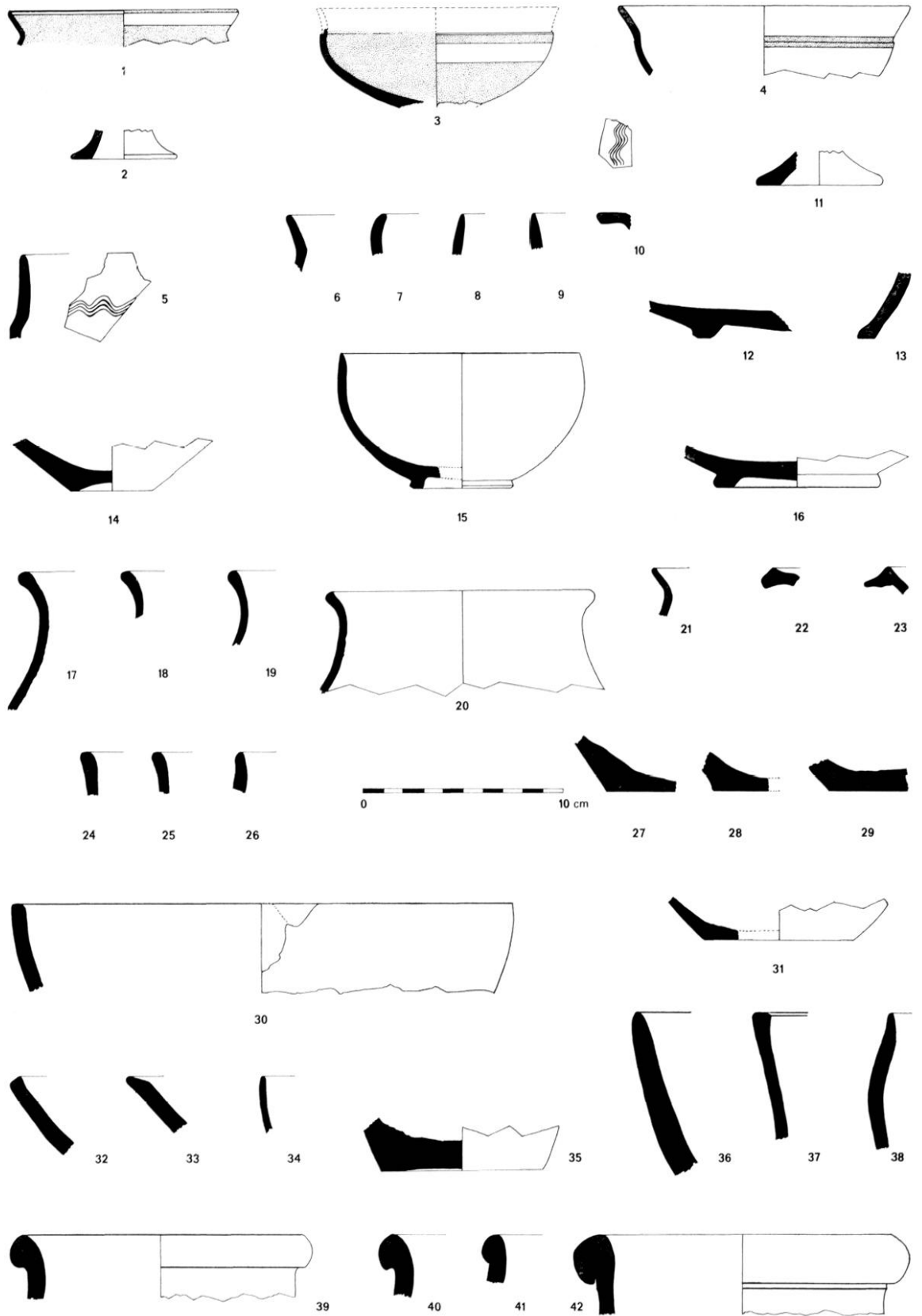
STRUCTURE CIRCULAIRE C.

Au nord des deux maisons a été dégagée une petite structure circulaire, d'un diamètre moyen de 2,85 m, dont la destination reste encore imprécise. Sur tout son pourtour, elle est limitée par un parement de gros blocs de basalte²¹, en général de forme allongée, régulièrement agencés de façon à tourner vers l'extérieur l'un de leurs petits côtés. L'intérieur, en revanche, est occupé par un remplissage dense d'éclats de basalte et de galets de dimensions moyennes, disposés en un seul lit (fig. 12). Là encore, le dessus des blocs affleure partout à un niveau voisin et trahit la même recherche d'un plan horizontal que l'on a déjà pu noter précédemment. Cet aménagement doit correspondre au soubassement d'un édifice circulaire dont la conception d'ensemble n'apparaît pas clairement. Il n'est cependant pas interdit de penser que les gros blocs extérieurs servaient d'assise à un mur de briques crues, le pavement intérieur étant alors destiné à supporter un sol d'argile particulièrement soigné.

Ces trois constructions possèdent, comme on a pu le voir, un certain nombre de caractères communs, présence de parties courbes, puissant soubassement, soin apporté à l'appareillage, qui confèrent à l'ensemble une réelle unité. Ces structures ne sont cependant pas isolées. L'exploration rapide des parcelles voisines (123 et 124), menée en 1955 par M. l'abbé J. Giry, a en effet, permis de découvrir un important tronçon de mur courbe, d'une longueur de près de 6 m, pour lequel aucune explication satisfaisante n'avait été proposée. Son épaisseur est de 0,55 m, identique à celle des murs de la maison B. Le seul dessin, assez approximatif, qui en est conservé, montre un appareillage en tous points semblable à celui de nos constructions²². Il n'est pas douteux qu'il s'agit bien là de l'abside d'un édifice de très grande dimension, du même type que ceux étudiés ici. Le fait le plus intéressant est la localisation même de cette ancienne découverte, à plus de 150 m à l'est des fouilles actuelles. Cette observation implique qu'à une certaine époque, qu'il nous faut maintenant préciser, ces maisons à abside, loin d'être isolées, couvraient sans doute l'ensemble du site.

²¹ Leurs dimensions varient entre 0,35 et 0,45 m.

²² J. GIRY, *Tell de La Monédière*, loc. cit., p. 24, fig. 4.



13 Maison A. Couches antérieures à l'édifice.

II. ÉTUDE DU MATÉRIEL ET DATATION DES CONSTRUCTIONS

L'exploration des maisons à abside a livré un mobilier considérable. Afin de lui garder toute sa valeur les zones de contact²³, ou plusieurs ensembles sont susceptibles de se recouper, ne seront pas prises en considération ici. Ces secteurs sont particulièrement nombreux, en raison de la densité des réoccupations dont ce site a fait l'objet durant une période assez courte. La conséquence en est une stratigraphie souvent complexe, avec de fréquents remaniements antiques partiels, qu'il est souvent difficile de raccorder entre eux, mais dont la succession ponctuelle, en tel ou tel endroit, offre un réel intérêt. Compte tenu de cette situation nous envisagerons donc à part les différents ensembles, en éliminant à chaque fois les secteurs douteux.

MAISON A.

Couche antérieure à l'édification de la maison (fig. 13).

Elle regroupe le mobilier provenant, d'une part, d'un sondage de 2 m² effectué au centre de la partie quadrangulaire, à l'endroit où le sol d'argile était parfaitement conservé et d'autre part celui recueilli en profondeur, à l'emplacement des murs. Les divers décapages révèlent que, dans tous les cas, l'on a affaire à une seule et même couche, très homogène, d'une épaisseur d'environ 0,20 m. Elle sépare les fondations de l'édifice du substratum de galets qui se trouve là à une profondeur de 0,80 m par rapport au plan de campagne. Elle est constituée d'une terre assez meuble, pulvérulente, de couleur brun grisâtre, incorporant de petits galets, de plus en plus nombreux au fur et à mesure que l'on approche du terrain vierge. L'extrême état de fragmentation de la céramique et la rareté des possibilités de reconstitution, indices d'une très grande dispersion du matériel, révèlent que l'on a affaire à une couche de nivellement, profondément bouleversée par l'installation de la maison. Ce mobilier est varié :

a) *Bucchero nero* : plusieurs fragments ont été recueillis. La plupart appartiennent à des canthares; un seul semble provenir d'un vase fermé, sans doute une oenochoé. Il s'agit d'une céramique de qualité moyenne, qui ne diffère en rien de celle déjà signalée à plusieurs reprises sur ce site²⁴.

b) *Céramique grise monochrome* (fig. 13, nos 5 à 16) : avec plus de 36 % elle constitue une très grande part des céramiques fines de ce niveau. On peut y reconnaître les formes suivantes :

cratère caliciforme à pied haut²⁵,
oenochoé,

²³ Ainsi, bien évidemment, que toutes les couches remaniées à une époque récente.

²⁴ Sur le *bucchero* en provenance de La Monédière voir : J.-J. JULY, *Note sur la céramique étrusque de La Monédière, Bessan, Hérault, et de Montfo, Magalas, Hérault, ancienne collection J. Coulouma*, dans *R.E.Lig.*, XXVIII, 1962, p. 243-250 et J.-J. JULY et R. MAJUREL, *Nouveaux fragments de céramique étrusque en provenance de La Monédière, Bessan, Hérault*, dans *R.E.Lig.*, XXXVIII, 1972, p. 269-286.

²⁵ Ce type de vase, très caractéristique, avec le plat à marli, du faciès de la céramique grise monochrome du Languedoc occidental, est bien représenté à Mailhac : O. et J. TAFFANEL, *Les poteries grises du Cayla II à Mailhac*,

plats à marli lisse ou ondé, forme à laquelle plusieurs pieds annulaires semblent devoir se rattacher²⁶,

coupes de types variés : hémisphériques, à bord plus ou moins convergents; les pieds correspondants, le plus souvent annulaires, peuvent être plats avec une légère dépression; — à bords droits; — carénées à décor ondé, forme rare sur ce site; à lèvre resserrée; — imitant la coupe ionienne de type B2, comme le prouve la présence d'un pied en trompette très caractéristique.

Comme nous l'avons déjà noté par ailleurs²⁷, la céramique grise monochrome de ces niveaux anciens présente une grande homogénéité. La pâte, de couleur gris clair, bien épurée, est finement micacée. Elle porte régulièrement une couverte noirâtre, assez épaisse, très fragile, qui confère à ce groupe une réelle originalité.

c) *Céramiques à pâte claire ioniennes ou pseudo-ioniennes* (fig. 13, nos 1 à 4) : les fragments appartenant à cette série sont peu nombreux et posent souvent un délicat problème d'attribution. Il est parfois difficile de distinguer ce qui appartient à la céramique grecque d'Occident ce qui est réellement importé de Grèce de l'est²⁸. On peut cependant remarquer que pour les périodes anciennes les formes, et donc leur valeur chronologique, sont fondamentalement les mêmes. Dans le cas qui nous occupe, à côté de quelques tessons indéterminés, appartenant à des vases fermés, on peut signaler des éléments de trois coupes de type B2²⁹ :

coupe ionienne à vernis noir, très brûlée, vasque assez profonde, parois fines, ressort net au contact de la lèvre, bande réservée étroite, dans la zone des anses, recouverte d'un engobe blanc;

rebord de coupe à pâte blanchâtre, brûlée, peinture brune altérée par le feu, ressort net au contact de la lèvre. Exécution négligée avec lèvre de hauteur irrégulière. Production de la céramique grecque d'Occident;

rebord de coupe à pâte jaune tendre et peinture noire. Parois très fines, lèvre convexe.

Il faut enfin y ajouter un pied en trompette très fin à peinture bleu-noir d'une coupe de même type.

d) *Céramique commune tournée* (fig. 13, nos 17 à 29) : le niveau antérieur à la maison a fourni en abondance — plus de 57 % de la totalité des céramiques fines —, une vaisselle commune à gros dégraissant, qui offre la particularité d'être non pas modelée, mais confectionnée au tour rapide. Ce groupe se distingue très nettement des vases non tournés par son homogénéité et par le soin apporté à sa fabrication. Les parois sont en effet remarquablement fines, avec une épaisseur qui, dans certains cas, est inférieure à 3 mm. La pâte est dure et homogène, uniformément noire ou brune, avec un aspect légèrement feuilleté à la tranche. La surface, rugueuse, est très caractéristique. La couleur de l'épiderme peut varier entre le brun sombre et le brun rougeâtre, mais est le plus souvent noire. Le répertoire des formes est limité. On y rencontre à peu près exclusivement des urnes à col évasé.

Les autres formes, coupes ou urnes à bord rentrant, coupelles, plats, ne sont représentées que par des exemplaires tout à fait isolés. Les fonds correspondants sont en général plats, rarement

Aude, dans *R.E.Lig.*, 1967, p. 245-276; à Pézenas : C. LLINAS et A. ROBERT, *La nécropole de Saint-Julien à Pézenas. Fouilles de 1969 et 1970*, dans *Revue archéologique de Narbonnaise*, IV, 1971, p. 1-33 et à Bessan même, A. NICKELS et P.-Y. GENTY, *Une fosse à offrandes...*, *op. cit.*, p. 52, fig. 12.

26 Ce plat est très abondant à Bessan. La seule fosse à offrandes en a fourni huit exemplaires à peu près complets.

27 A. NICKELS et P.-Y. GENTY, *op. cit.*, p. 31-33.

28 Si un certain nombre de productions, compte tenu de leur médiocre qualité, peut être attribué, sans grand risque d'erreur, à des ateliers occidentaux il faut, cependant, se garder de faire systématiquement de toutes les séries à pâte tendre des productions régionales. Dans les séries de qualité moyenne seule une analyse chimique permettra, sans doute, d'opérer une distinction rigoureuse.

29 F. VILLARD et G. VALLET, *Lampes du VII^e siècle et chronologie des coupes ioniennes*, dans *Mélanges École française de Rome*, LXVII, 1955, p. 7-34.

à dépression. Un travail de synthèse sur ce mobilier, jamais signalé, à notre connaissance, pour ces époques anciennes, est actuellement en cours et devrait permettre de préciser ces quelques observations.

e) Les amphores (fig. 13, nos 39 à 42) : les amphores étrusques sont les plus nombreuses³⁰. Elles sont désormais assez bien connues³¹, pour qu'il soit inutile d'insister très longuement sur leurs caractéristiques. Les exemplaires de ce niveau semblent tous appartenir au type 3 de la classification de F. et M. Py, à col court, en forme de bourrelet semi-circulaire bien marqué, et à anses massives³².

Les amphores de type grec sont assez nombreuses³³. Elles se distinguent des types massaliètes classiques par une pâte plus fine, mieux épurée et un dégraissant de mica beaucoup plus fin. La couleur de la pâte est variable et couvre toutes les nuances entre le beige et le jaune.

Les amphores massaliètes et puniques n'y figurent que sous forme de fragments isolés, sans aucune signification statistique.

f) La céramique commune modelée (fig. 13, nos 30 à 38) : elle est, de loin, la plus abondante, avec plus de 35 % de la totalité des céramiques de ce niveau. Son état de fragmentation est tel que l'attribution à des formes précises est souvent difficile, voire impossible. Un certain nombre de bords appartiennent à des urnes; un seul présente un décor d'impressions au niveau du raccord panse-col. Les fonds correspondants sont plats, avec parfois un léger étranglement au contact de la panse. On rencontre, en outre, des bols de différentes tailles, ainsi que des coupes à bords déversés. Deux fragments possèdent des tétons de préhension.

Cette couche de nivellement, permet, grâce à l'incorporation d'un mobilier caractéristique, de fixer un *terminus post quem* assez précis pour la construction de l'édifice qui la recouvre. Les éléments datables paraissent, en effet, tous antérieurs aux années 550-530. Si la date limite d'utilisation du *bucchero nero* en Languedoc a été, ces dernières années, quelque peu rabaissée par rapport au terme rigoureux fixé par F. Villard³⁴, elle ne saurait, en aucun cas, dépasser le milieu du VI^e siècle³⁵. Les coupes ioniennes de type B 2, autres fossiles directeurs majeurs des gisements archaïques languedociens, posent des problèmes plus complexes³⁶. On s'accorde, en effet, pour attribuer désormais à cette série une période d'utilisation assez longue, qui peut atteindre la fin du troisième quart du VI^e siècle, au moins en ce qui concerne les vases d'exécution négligée à la forme lourde, les exemplaires plus fins étant sans doute plus anciens. À Bessan même, on peut ainsi signaler l'association, dans une fosse à offrandes découverte en 1973, d'une coupe ionienne importée avec une coupe pseudo-ionienne, imitant les modèles attiques du troisième quart du VI^e siècle, qui ne saurait remonter beaucoup au-delà de 530-520³⁷. On notera cependant avec intérêt

30 53 % du total du matériel amphorique.

31 Voir à ce sujet la récente mise au point de F. et M. Py, *Les amphores étrusques de Vaunage et de Villevieille, Gard*, dans *Mélanges École française de Rome, Antiquité* (abrégé : *M.E.F.R.A.*), 86, 1974, p. 141-254.

32 F. BENOIT, *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*, Aix-en-Provence, 1965, pl. 41, nos 3 et 4.

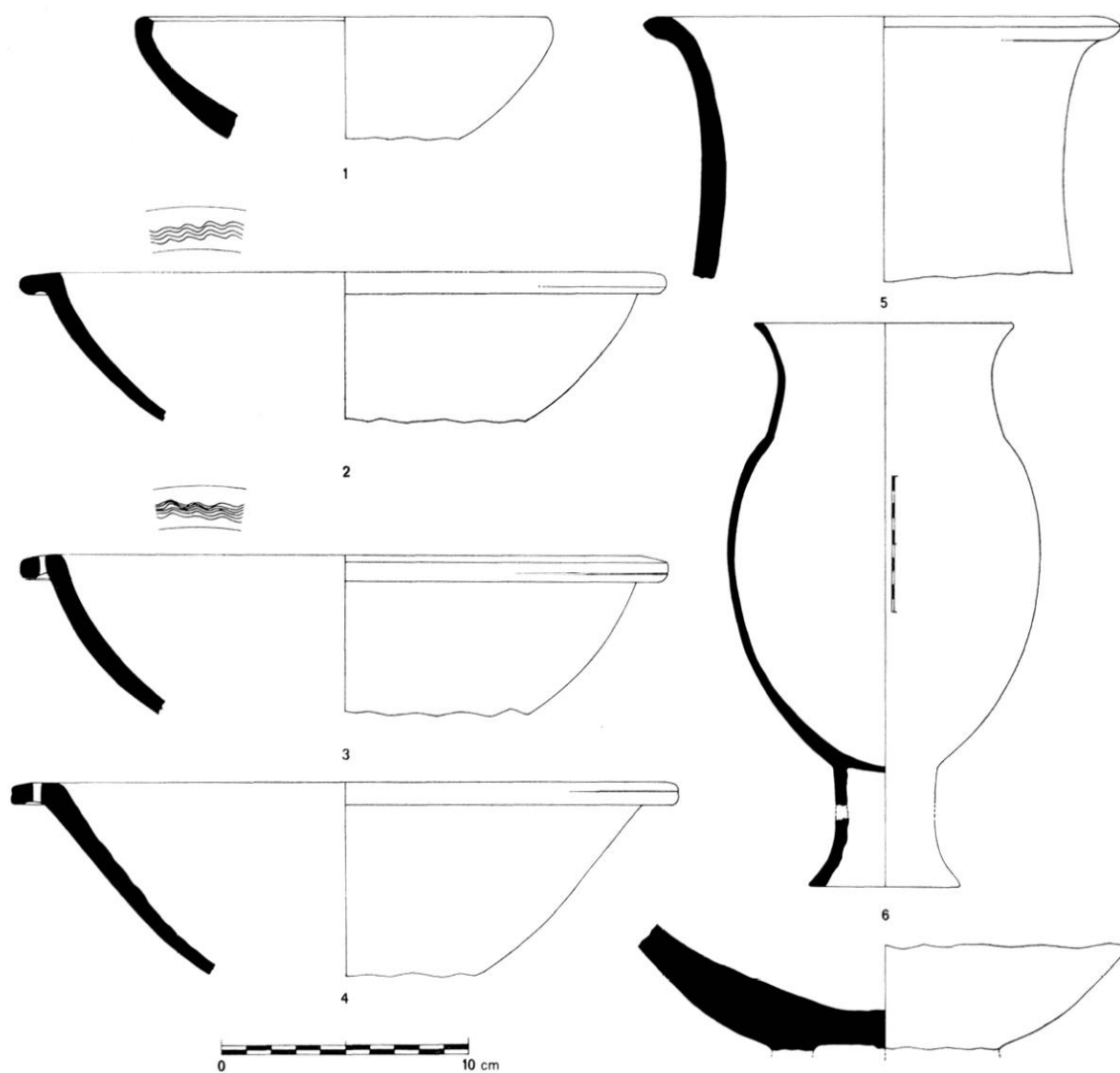
33 43 % du total des fragments d'amphores.

34 F. VILLARD, *Les canthares de bucchero et la chronologie du commerce étrusque d'importation*, dans *Hommage à A. Grenier*, coll. *Latomus*, vol. LVIII, 1962, p. 1625-1635.

35 Sur ce problème de la datation du *bucchero nero* en Gaule du sud, voir en dernier lieu : C. ALBORE LIVADIE, *L'épave étrusque du Cap d'Antibes*, dans *Hommage à F. Benoit*, Bordighera, 1972, I, p. 300-326 ; J.-J. JULY, *Nouveaux fragments de céramique étrusque*, *op. cit.*, et surtout M. GRAS, *Les importations du VI^e siècle avant J.-C. à Tharros, Sardaigne*, dans *M.E.F.R.A.*, 86, 1974, p. 79-139.

36 Pour l'étude de cette forme, cf. essentiellement F. VILLARD et G. VALLET, *Lampes du VII^e siècle et chronologie des coupes ioniennes*, *op. cit.*, p. 1625-1635.

37 A. NICKELS et P.-Y. GENTY, *Une fosse à offrandes...*, *op. cit.*, p. 42, fig. 8.



14 - Maison A. Mobilier contemporain de l'édifice.

que les exemplaires de notre couche de nivellement sont, en général, soignés et ne semblent pas appartenir aux séries les plus tardives du type.

Un autre élément de datation non négligeable est fourni par l'absence, dans cette strate, de tout fragment attique. Sur un site qui en a livré par ailleurs un nombre exceptionnellement élevé³⁸, le fait prend une réelle signification chronologique et invite, là aussi, à dater cette couche avant 550-530³⁹. Le fait que les coupes en céramique pseudo-ionienne imitant ces mêmes types attiques⁴⁰, très courantes à Bessan, fassent également totalement

38 J.-J. JULLY, *La céramique attique de La Monédière, Bessan, Hérault*, coll. *Latomus*, suppl. 124, Bruxelles, 1973.

39 J.-J. JULLY, *ibidem*, p. 45, a noté que la céramique attique, présente à partir du milieu du VI^e s., ne devenait réellement abondante que dans le dernier tiers du VI^e s.

40 Vases du type de la coupe 3 de la fosse à offrandes, A. NICKELS et P.-Y. GENTY, *Une fosse à offrandes, loc. cit.*, p. 41, fig. 8, n° 3.

défaut renforce encore cette observation. La répartition des différents types d'amphores enfin, avec une large majorité d'amphores étrusques, va dans le même sens.

La parfaite concordance de ces quelques indications chronologiques permet donc de placer la construction de la maison A dans les années 550-530.

Mobilier contemporain de la maison (fig. 14).

Si le matériel antérieur à l'édifice a pu être très bien isolé, il n'en va pas de même de celui qui lui est contemporain. La principale difficulté provient de la présence, dans tout le secteur nord-est de la construction, d'une puissante couche de débris d'amphores qui masquait les structures. Il s'agit, comme nous le verrons, d'un véritable dépotoir dont les derniers lambeaux, dans la partie quadrangulaire, arrivaient directement au contact du mobilier de la maison elle-même. Par prudence, on n'incluera dans ce dernier que les fragments de vases trouvés bien à plat sur le sol et qui offrent d'importantes possibilités de reconstitution⁴¹. On peut d'ailleurs noter qu'ils sont souvent brûlés, ce qui confère à ce groupe une certaine unité. Il s'agit exclusivement de céramique grise monochrome qui a pris une teinte jaunâtre à la suite d'une cuisson accidentelle. Elle porte une couverture sombre qui, de même, a viré au brun jaunâtre. On y relève les formes suivantes :

cratère caliciforme à pied haut et creux (fig. 14, n° 6);

urne ou cratère à pied haut (fig. 14, n°s 5 et 7). Un grand nombre de fragments se rattachent à un col et à un fond annulaire massif sans qu'il soit possible de savoir s'il s'agit ou non du même récipient;

coupelle à bord replié vers l'intérieur (fig. 14, n° 1);

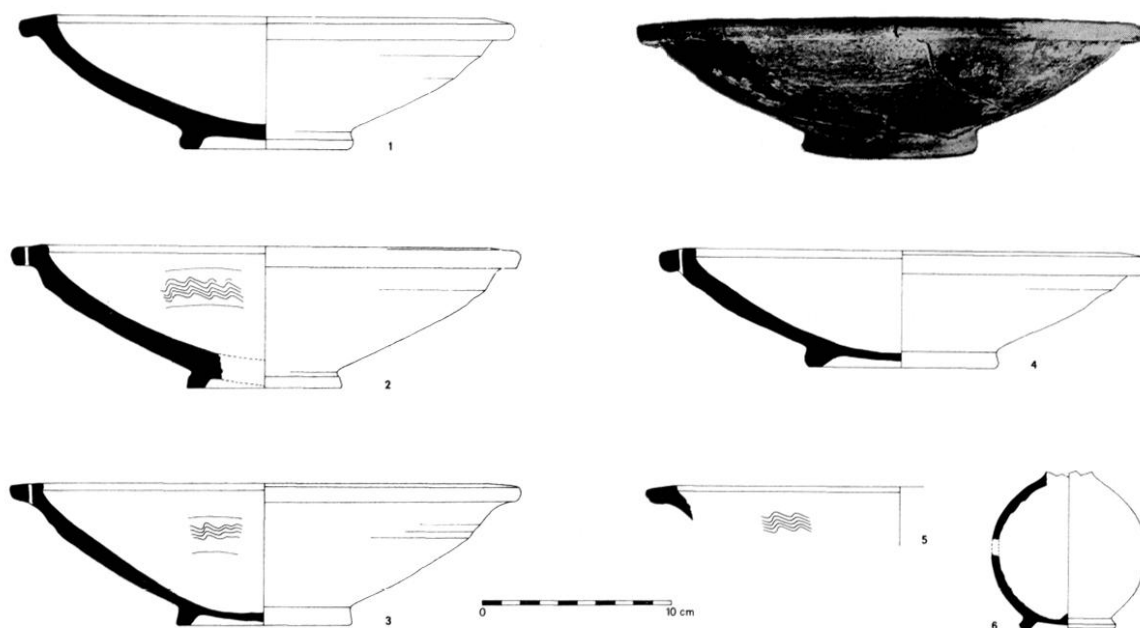
plats à marli (fig. 14, n°s 2 à 4). Au moins trois exemplaires, dont deux à décor ondé, proviennent du sol même de la maison.

Ce mobilier suggère quelques remarques : en premier lieu, il convient de n'attacher aucune importance à l'absence, dans ce groupe, d'amphores, ce type de récipient n'ayant pas été pris en considération, en raison de la proximité du dépotoir, qui rend l'attribution de tels fragments au sol très incertaine. Bien plus intéressant est le fait que les six vases rassemblés appartiennent tous à la céramique grise monochrome qui semble bien constituer le mobilier type de la maison. On aura également remarqué l'absence de tout vase modelé ce qui, pour ces périodes anciennes, ne laisse pas d'étonner.

Les plats à marli ondé peuvent enfin, par comparaison avec le mobilier de la fosse à offrandes déjà signalée, fournir quelques indications chronologiques non négligeables. Cette dernière, bien datée dans les années 540-520, contenait, en effet, 8 plats de ce type, dont un à décor ondé, et incite à placer le mobilier du sol de la maison dans la deuxième moitié du VI^e ou les débuts du V^e siècle⁴².

41 Cette distinction a pu être opérée assez facilement, compte tenu du fait que le dépotoir est constitué à peu près exclusivement d'amphores, les céramiques fines n'y étant représentées que par des fragments isolés, en général aisément identifiables.

42 Une étude d'ensemble de cette forme est actuellement en cours.



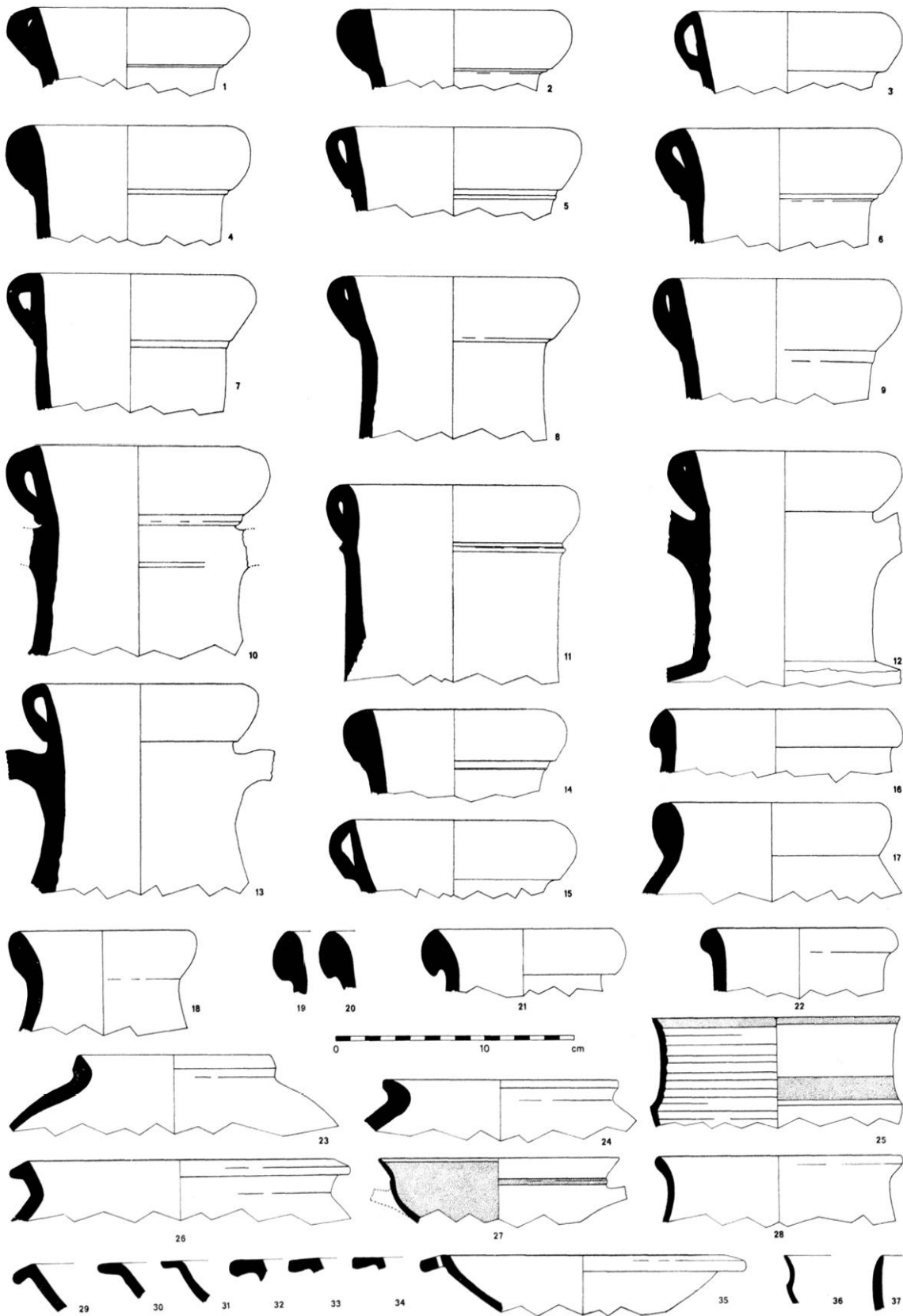
15 Maison A. Mobilier contemporain ou postérieur à l'édifice.

Couches contemporaines ou postérieures à l'édifice (fig. 15 et 16).

a) A l'extérieur de la construction, à proximité du mur est, à un niveau voisin de celui du sol intérieur, a été découverte une zone cendreuse circulaire, d'environ 1,50 m de diamètre, qui contenait cinq plats à marli et un vase globulaire, tous en céramique grise monochrome (fig. 15). La position stratigraphique de cet ensemble est peu claire et il est impossible de savoir s'il est contemporain, ou légèrement postérieur à la maison. On peut toutefois noter qu'il est parfaitement scellé par le dépotoir d'amphores. Les plats sont tous du même type et possèdent un léger ressaut, immédiatement sous le marli, à l'intérieur de la vasque. La forme générale est très lourde et les parois épaisses. Trois d'entre eux sont décorés, sur le marli, d'une onde exécutée avec un peigne à quatre dents et deux ont un marli lisse sans décor. Tous portent des trous de suspension espacés de 16 à 18 mm. La plupart de ces vases sont fortement brûlés et ont pris une teinte nettement jaunâtre. La couverte sombre dont ils sont munis a, quant à elle, viré au brun noirâtre.

b) Dans toute la partie nord-est de l'édifice s'étend l'importante couche d'amphores à laquelle nous avons déjà, à plusieurs reprises, fait allusion (fig. 16). Cette masse considérable, à certains endroits, atteint une épaisseur de plus de 0,20 m, les fragments, souvent de très grande taille, se superposant directement les uns aux autres. L'abondance du mobilier et les nombreuses possibilités de reconstitution qu'il présente, semblent confirmer que l'on a affaire à un dépotoir. Son noyau d'accumulation primitif devait se trouver à l'extérieur du mur, directement contre l'abside, d'où le matériel a peu à peu été dispersé, en recouvrant les vestiges de la maison⁴³. Rien ne permet de savoir si les premiers dépôts sont contemporains ou postérieurs à l'édifice. Sa durée d'utilisation ne peut être précisée, bien que la grande homogénéité du matériel milite en faveur d'une utilisation relativement courte. Compte tenu des importants travaux de restauration qu'il nécessitera, on se contentera, pour le moment, d'en donner un simple échantillonnage (fig. 16) :

43 On peut d'ailleurs penser que le mur, au moment de la création du dépotoir, avait encore une certaine hauteur, comme tend à le prouver la très inégale répartition du mobilier, bien plus abondant à l'est qu'à l'ouest du mur.



16 Maison A. Mobilier postérieur à la maison.

amphores massaliètes ou de type grec, finement micacées ;
 amphores de type grec non micacées (n^{os} 1 à 15) ;
 amphores étrusques (n^{os} 16 à 22) ;
 amphores puniques (n^{os} 23 et 24).

Les céramiques fines qui y sont associées sont enfin très peu abondantes (fig. 16, n^{os} 25 à 36).

Cette couche ne peut, évidemment, donner que des indications vagues en ce qui concerne la date d'abandon de l'édifice. On notera cependant que la plupart des cols ont la lèvre repliée creuse des amphores massaliètes les plus anciennes, alors que les bords pleins ne sont que très faiblement représentés dans ce lot. Si les premiers, bien attestés dès le milieu du vi^e siècle, sont encore courants au v^e siècle, les seconds ne semblent devenir réellement nombreux qu'à la fin du vi^e et au début du v^e siècle⁴⁴. La rareté et la forme particulière des amphores étrusques⁴⁵, ainsi que les céramiques fines isolées, qui y figurent, vont dans le même sens et semblent interdire de placer la destruction de la maison au-delà des premières années du v^e siècle.

MAISON B.

Nous n'avons ici aucun matériel attribuable avec certitude à l'édifice lui-même. D'un point de vue stratigraphique on peut, néanmoins, distinguer trois ensembles : une couche antérieure à la maison, une strate de destruction qui scelle les structures et enfin un niveau d'occupation, lié à une cabane indigène qui se surimpose à la première construction.

Couche antérieure à la maison (fig. 17).

Elle s'étend sur une épaisseur d'environ 0,15 m, jusqu'au substratum de galets et présente des caractéristiques absolument identiques à celles de l'édifice A avec notamment une céramique extrêmement fragmentée :

le bucchero nero reste assez rare avec des fragments appartenant exclusivement à des canthares ;

la céramique grise monochrome est à nouveau très abondante et rassemble plus de 55 % des céramiques fines de cet ensemble (fig. 17, n^{os} 4 à 8). L'éventail des formes est le même que précédemment avec des coupes à bords convergents, des plats à marli, un cratère à pied haut, et des rebords d'urnes ou de cratères. Le seul élément original est un fragment de gobelet caréné⁴⁶ ;

dans *la céramique à pâte claire, ionienne ou pseudo-ionienne*, il convient de ranger un fragment de coupe ionienne à vernis noir de type B2⁴⁷, plusieurs éléments de coupes très fines, sans doute de même type, et enfin quelques tessons indéterminés, décorés de bandes brunes ou rouges (n^{os} 1 à 3) ;

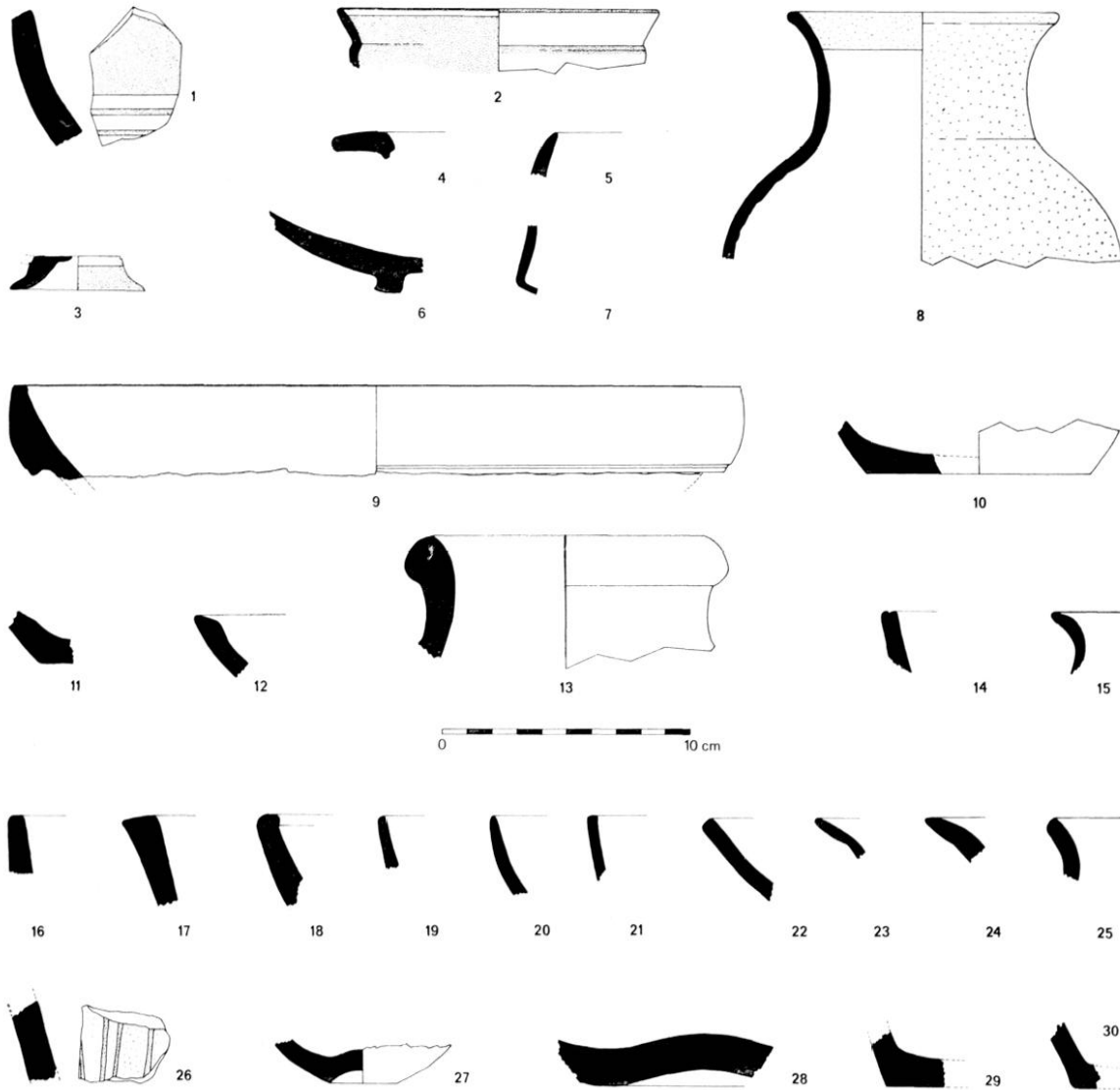
la vaisselle commune tournée est, ici, plus rare que dans la couche sous-jacente à l'édifice A et

44 M. PY, *Les oppida de Vauvage, Gard (fouilles 1958-1968)*, Montpellier, 1972 (exemplaire dactylographié), p. 632-635.

45 F. PY et M. PY, *Les amphores étrusques de Vauvage et de Villevieille, Gard*, dans *M.E.F.R.A.*, 86, 1974, p. 141-254.

46 Cette forme paraît assez rare à Bessan. Voir à ce sujet l'étude qui y a été consacrée par J.-J. JULY et Y. SOLIER, *Les gobelets gris carénés, faits au tour, à l'Age du Fer languedocien*, dans *Hommage à F. Benoit, I, Bordhigera*, 1972, p. 217-244.

47 Voir note 29, p. 110.



17 Maison B. Couches antérieures à l'édifice.

ne représente plus que 25 % de l'ensemble des céramiques fines (n^{os} 9 à 10). Ses caractéristiques techniques, sont identiques à celles déjà relevées. Il en va de même pour les formes, toujours limitées, auxquelles on peut toutefois ajouter ici le mortier;

les amphores étrusques, sont, à nouveau, très bien représentées⁴⁸, alors que celles de type grec sont assez peu nombreuses. Les fragments massaliètes, plus fréquents ici que dans l'édifice A, compte tenu de la proximité de la couche de destruction qui en contient beaucoup, doivent sans doute être considérés comme étrangers à cette strate⁴⁹;

la céramique commune modelée enfin est tout à fait comparable à celle déjà signalée, mais est plus abondante (n^{os} 14 à 30).

⁴⁸ Leurs caractéristiques sont absolument identiques à celles déjà décrites.

⁴⁹ Ils représentent, en tout état de cause, moins de 10 %, du nombre total des amphores de cette strate.

Cet ensemble offre le même intérêt que celui de l'édifice A. Le mobilier y est tout aussi caractéristique et on pourrait à ce sujet renouveler les remarques chronologiques déjà faites par ailleurs⁵⁰. Elles permettent d'attribuer à la maison B une date de construction dans la même période entre 550 et 530.

Couche de destruction et de nivellement de la maison B.

Entre les structures à abside et la cabane indigène qui, à cet endroit, s'y surimpose, s'étend une couche d'une épaisseur de 0,15 à 0,20 m qui correspond au niveau de destruction de la construction. La densité de l'occupation rend ici la stratigraphie assez complexe. Cette situation tient essentiellement à une particularité de l'aménagement de la cabane indigène. Ses cloisons s'appuient, en effet, sur un véritable « hérisson » de tessons ibériques ou puniques, fortement brûlés, plantés verticalement, assez profondément parfois, dans la couche de destruction et de nivellement de l'édifice B. Si le mobilier du sol même de la cabane a pu être isolé sans difficulté, il n'en va, évidemment, pas de même de cette fondation en céramique. La disparition de tout sol, ajoute encore à la complexité de cette strate de destruction. Sans entrer dans le détail de sa composition, — qui sera étudiée de façon complète au moment de la publication de la cabane indigène —, il convient, toutefois, de mentionner, dès maintenant, l'abondance de la céramique grise monochrome, de la vaisselle commune tournée et des amphores de type grec ou massaliète, à dégraissant de mica fin. Ces observations rejoignent celles faites dans l'édifice A et confirment que c'est bien ce type de mobilier qui est contemporain de la maison. On y relèvera l'extrême rareté des vases non tournés. L'élément le plus récent qui y a été découvert est un fragment de coupe attique de type C, provenant du décapage supérieur, au contact du niveau indigène, auquel il doit sans doute être restitué. On peut cependant remarquer que, même rattaché à la couche de destruction elle-même, il interdit de placer plus bas que la fin du VI^e, ou le début du V^e siècle, l'abandon de cette maison⁵¹.

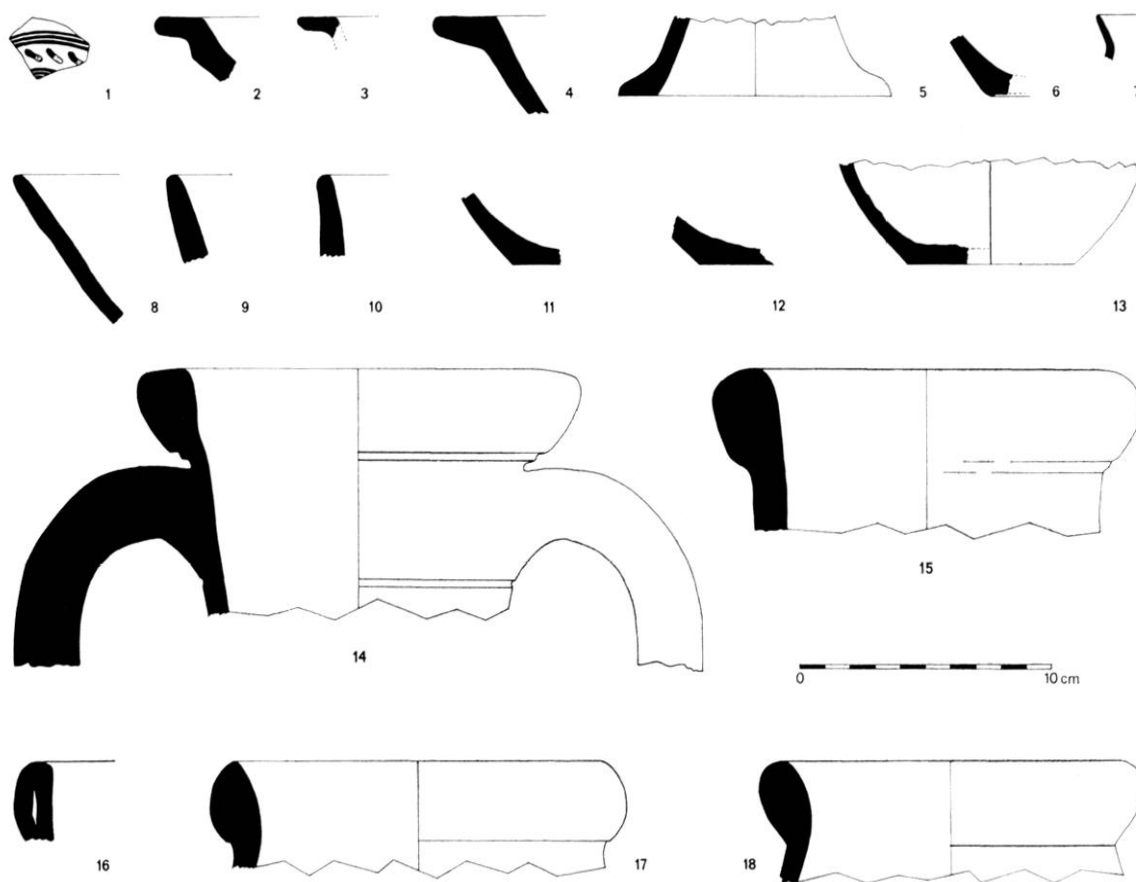
STRUCTURE CIRCULAIRE C (fig. 18).

Sa partie centrale a été démontée afin de permettre une fouille en profondeur. Immédiatement sous les pierres se trouvait un lit horizontal de tessons qui correspond à un sol antérieur à la construction. Il est à peu près exclusivement composé de fragments d'amphores étrusques, massaliètes et de type grec. Aux premières il faut rattacher deux cols à profil en amande, évolution récente du col à bourrelet semi-circulaire qui est ici absent⁵² et aux dernières des cols pleins. Les céramiques fines y sont rares et le seul élément caractéristique provient d'une coupe attique du type de Cassel. Ce mobilier, dans son ensemble homogène, ne permet pas de placer cette construction avant la fin du VI^e siècle. Sa technique de construction, très soignée, invite cependant à la rattacher à la même phase

50 Voir *infra*, p. 111-112.

51 Pour la datation de ce type de coupe, voir B. A. SPARKES et L. TALCOTT, *The Athenian Agora, Vol. XII, Black and plain pottery of the 6th, 5th and 4th centuries B.C.*, Princeton, 1970, p. 91-94.

52 F. PY et M. PY, *Les amphores étrusques de Vaunage, op. cit.*, p. 193-199.



18 Structure circulaire. Couches antérieures à la construction.

d'occupation que les deux précédentes et à y voir l'un de ses éléments les plus récents.

L'étude de la stratigraphie des maisons A et B indique clairement, pour les deux, une date de construction voisine, sans doute dans le troisième quart du VI^e siècle. Leur date d'abandon est plus difficile à préciser mais semble, dans les deux cas, se situer avant la fin du VI^e siècle. Une telle concordance dans l'histoire des deux édifices ne saurait être fortuite et nous aurons l'occasion d'y revenir.

III. ÉTUDE COMPARATIVE

La mise en œuvre d'un plan original, d'une technique de construction très évoluée, mais surtout leur datation dans le VI^e siècle, amènent tout naturellement à poser le problème de l'origine de ces vestiges. Une telle recherche, pour être complète, obligerait à sortir du cadre limité fixé pour cette présentation et nous nous bornerons donc à signaler quelques exemples de comparaisons destinés, avant tout, à servir de base à des investigations futures plus détaillées.

Dans un souci de clarté cette étude a été menée à deux niveaux distincts : celui du plan et celui de la technique de construction en briques crues.

Avant de passer en revue les résultats de cette enquête, il est nécessaire d'en rappeler les limites. Les renseignements dont nous disposons pour ces périodes sont, en effet, peu nombreux et fragmentaires. La réoccupation de nombreux sites, à des époques tardives, a fréquemment bouleversé de fond en comble l'habitat préexistant, dont ne subsistent alors que de rares éléments. À cette première difficulté s'en ajoute une deuxième, liée aux méthodes de fouilles employées, souvent plus aptes à assurer un dégagement rapide qu'une exploration minutieuse des structures. Ainsi, pour beaucoup de fouilles anciennes, seuls quelques dessins, souvent imprécis et de rares photographies, permettent encore de se faire une vague idée des vestiges rencontrés. Tout en prenant en compte les limites d'une telle entreprise, il convient de rechercher si des constructions analogues à celles de Bessan sont attestées, pour les mêmes périodes, en Gaule du sud ou, à défaut, en d'autres points du bassin méditerranéen.

Gaule du sud.

La structure des habitations en Gaule du sud au VI^e siècle reste très mal connue. Un certain nombre de sites fournissent cependant quelques précisions intéressantes :

A Mailhac (Aude), pour la phase II de l'oppidum du Cayla, qui correspond au VI^e siècle, aucun fond de cabane intact n'a encore été découvert et l'on ne possède, actuellement, que quelques angles de cases creusées dans le rocher. On peut toutefois remarquer qu'il s'agit de cabanes rectangulaires, dont la longueur de l'un des côtés semble osciller régulièrement autour de 4 m⁵³.

Un récent colloque a apporté quelques éclaircissements sur ce problème pour l'oppidum de Montlaurès, situé dans les environs immédiats de Narbonne. Dans ce cas, les habitations se présentent sous la forme d'encoches rectangulaires, qui entaillent très profondément le rocher et s'étagent en gradins sur les flancs de la colline. Leurs dimensions sont variables, mais toujours modestes⁵⁴. La case A, fouillée en 1960, avec ses 4,80 m de long pour une largeur de 4,35 m, donne une assez bonne idée des dimensions moyennes de ces constructions⁵⁵.

A Ruscino, Château-Roussillon (Pyrénées-Orientales), les fonds de cabanes, attribués par le fouilleur au VI^e siècle, sont également de forme rectangulaire. Leurs dimensions sont de 5,20 m sur 3,50 m. Seul le réseau de trous de poteaux permet d'en reconstituer le plan approximatif⁵⁶.

A Ensérune, pour la période qui correspond au Premier Âge du Fer, ils se présentent sous la forme de plates-formes rectangulaires⁵⁷, qui entaillent légèrement le tuf de la colline et dont les dimensions n'excèdent pas 3 m pour la largeur et 4 m pour la longueur.

Sur l'oppidum de Montfo à Magalas (Hérault), plusieurs habitations ont été dégagées au cours de fouilles récentes, encore inédites⁵⁸. La superposition de vestiges d'époques différentes n'a pas permis d'individualiser les diverses phases de constructions avec la netteté qui aurait été souhaitable

53 M. LOUIS, O et J. TAFFANEL, *Le premier Âge du Fer languedocien*, I, *Les habitats*, Montpellier et Bordighera, 1955, p. 94 et 122.

54 J. GIRY, *Montlaurès, fouilles de 1961*, dans *Bulletin de la Commission arch. de Narbonne*, p. 159-173 ; Y. SOLIER et J. GIRY, *Recherches archéologiques à Montlaurès, Narbonne, archéologie et histoire*, Actes du XLV^e congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Montpellier, 1973, p. 82-90.

55 Ces cases ne sont pas datées avec précision, mais leur occupation dès le VI^e s. paraît très vraisemblable, Y. SOLIER et J. GIRY, *loc. cit.*, p. 89.

56 G. CLAUSTRES, *Stratigraphie de Ruscino*, dans *Études Roussillonnaises*, 1951, 2, p. 145-146.

57 J. JANNORAY, *Ensérune, contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale*, Paris, 1955, p. 86-87 et pl. XIII et XVII.

58 G. BARRUOL, *Informations archéologiques, Languedoc-Roussillon*, dans *Gallia*, 31, 1973, p. 495.

Des cabanes rectangulaires très modestes sont cependant bien attestées pour la période qui nous intéresse⁵⁹.

Le vaste habitat qui s'est développé aux IV^e et III^e siècles avant notre ère sur l'oppidum de Pech-Maho à Sigean (Aude), limite considérablement les possibilités d'exploration des riches couches du VI^e siècle de ce site. Les constructions qui appartiennent à ces niveaux sont de plan rectangulaire, mais souvent incomplètes. L'une d'elles, assez bien conservée, a une longueur de 3,40 m pour une largeur de 3 m⁶⁰.

Pour compléter ce tableau, en ce qui concerne le Languedoc occidental, il convient encore de signaler les cabanes rectangulaires de Vendres (Hérault), au lieu-dit Portal-Vielh. Les plus grandes ont là une longueur de 3,50 m pour une largeur de 2,40 m⁶¹. Leur présence sur ce site, antérieur aux plus anciennes importations helléniques⁶², mérite d'être tout particulièrement relevée.

Pour les oppida de Vaunage, dans l'arrière-pays de Nîmes, les recherches minutieuses, menées par M. et F. Py, ont montré que l'apparition des structures quadrangulaires dans cette région, était liée au développement des constructions en pierre sèche à la fin du IV^e siècle⁶³. Pour les périodes plus anciennes on ne connaît que des fonds de cabanes irréguliers, en général de forme allongée, taillés dans le rocher⁶⁴. Il n'est pas question de procéder au même type d'enquête pour les sites provençaux, où les renseignements dont nous disposons sont d'ailleurs bien moins complets qu'en Languedoc. Il suffira de noter que les habitations repérées avec suffisamment de précision sont, là encore, rectangulaires, comme le montrent les quelques exemples d'Antibes⁶⁵, de La Couronne⁶⁶ et de Saint-Blaise⁶⁷.

Cette rapide revue des principaux gisements du Languedoc et de quelques sites de Provence⁶⁸, révèle qu'en aucun point de Gaule méridionale, n'ont encore été signalés des édifices comparables à ceux de Bessan⁶⁹. Les habitats étudiés présentent, au contraire, un certain nombre de caractères communs qui les en distinguent très nettement. Il s'agit, en effet, toujours de cabanes de plan rectangulaire, de petites dimensions, avec une longueur qui oscille régulièrement autour de 3 à 4 m, pour une largeur de 2 à 3 m. Aucune n'a de partie absidiale et rien ne permet de conclure à l'existence, pour ces périodes, de cloisons internes et de pièces spécialisées. Les maisons de Bessan possèdent donc un plan tout à fait original, encore inconnu en Gaule méridionale et dont il faut, sans doute,

59 Renseignement de M. J.-P. Bacou.

60 Fouille 1968, secteur 48 C, renseignement de M. Y. Solier.

61 M. LOUIS, O. et J. TAFFANEL, *Le Premier Age du Fer languedocien*, 1, *op. cit.*, p. 141-148.

62 Ce site côtier n'a, en effet, livré aucune céramique grecque.

63 M. PY, *Les oppida de Vaunage*, *op. cit.*, p. 922-931.

64 Cette irrégularité est mise sur le compte de la grande dureté du substratum rocheux.

65 J.-M. CLERGUES, *Fouilles de la chapelle du Saint-Esprit à Antibes (1960-1964)*, dans *Cahiers Ligures de préhistoire et d'archéologie*, XV, 1966, p. 328-338.

66 Ch. LAGRAN, *Un habitat côtier de l'Age du Fer à l'Arquet, à la Couronne (Bouches-du-Rhône)*, dans *Gallia*, XVII, 1959, p. 179-201.

67 H. ROLLAND, *Saint-Blaise*, dans *Gallia*, XXII, 1964, p. 569-572 et fig. 45. Les plans d'ensemble publiés, cf. notamment M. EUZENAT, *Informations archéologiques, Provence Côte-d'Azur Corse*, dans *Gallia*, XXV, 1967, p. 412, fig. 20, montrent que les niveaux helléniques, à côté de structures quadrangulaires, présentent quelques éléments qui semblent bien appartenir à des murs courbes. Cette observation rendue fragile par la grande complexité des vestiges qui se surimposent les uns aux autres, si elle devait être confirmée, serait évidemment d'un très grand intérêt pour notre propos.

68 On peut y ajouter les découvertes de l'oppidum de Saint-Marcel au Pègue, où est signalée une cabane de la fin du VI^e s. Cette construction est incomplète et seule sa largeur qui est de 2,90 m est connue. Ch. LAGRAN et J.-P. THALMANN, *Les habitats protohistoriques du Pègue (Drôme)*, Grenoble, 1973, p. 28 et fig. 6, p. 32-33.

69 Aucune allusion n'a été faite ici aux structures d'époque chalcolithique de Cambous qui, si elles présentent bien un plan absidial, semblent n'avoir aucun rapport avec les maisons de Bessan. A ce sujet voir en particulier : X. GUTHERZ, *La culture de Fontbouisse*, Caveirac, 1975.

compte tenu de la position de cet habitat à proximité de la côte, chercher l'origine en d'autres points du bassin méditerranéen.

Les structures absidiales dans le monde hellénique et en Italie.

Si aucune construction de ce genre n'a encore été signalée en Gaule méridionale, ce type de plan est, par contre, assez bien attesté en terre grecque⁷⁰, en particulier en Grèce de l'est, où il voisine avec des édifices rectangulaires ou ovales⁷¹. Bien que très proches par leur conception du type absidial, ces derniers ne seront pas pris en compte dans le cadre de cette étude⁷². De même on éliminera, bien sûr, les exemples d'époque néolithique ou minoenne⁷³ pour ne conserver que ceux attribués, avec certitude, aux périodes plus récentes.

En Grèce de l'est, les fouilles menées par W. Lamb vers 1930 à Antissa, dans l'île de Lesbos⁷⁴, ont permis l'exploration, très minutieuse pour l'époque, d'une intéressante série de vestiges, qui correspondent à plusieurs maisons absidiales superposées (fig. 19 a). Les restitutions qui en ont été proposées, par H. Drerup notamment⁷⁵, ne sont pas absolument convaincantes car, -- comme le montre l'examen attentif des relevés de coupes publiés par le fouilleur⁷⁶ -- elles incorporent, sans doute, des vestiges d'ensembles différents. En ne retenant que les éléments qui sont absolument sûrs, il est tout de même possible de rétablir le plan partiel d'au moins deux constructions à abside. La plus récente (fig. 19 b), datée de la fin du VIII^e et du VII^e siècle, a une longueur dans œuvre d'environ 11,00 m pour une largeur de 5,40 m. La partie opposée à l'abside est fermée par un mur de refend perpendiculaire aux flancs de la maison. Aucune cloison intérieure n'est conservée⁷⁷.

70 Sur ce problème de l'architecture domestique de l'époque géométrique à l'époque archaïque voir essentiellement les études de H. DRERUP, *Griechische Baukunst in geometrischer Zeit*, Göttingen, 1959, *Griechische Architektur zur Zeit Homers*, dans *Archäol. Anzeiger*, 1964, p. 180-219 et *Zum geometrischen Haus*, dans *Marburger Winkelmann Programm*, 1962, p. 1-9 ; également S. SINOS, *Die vorklassischen Hausformen des Agäis*, Mayence, 1971, avec les réserves exprimées par H. BÜSING, dans *Gnomon*, 45, 8, p. 804-810 ; B. SCHWEITZER, *Die geometrische Kunst Griechenlands*, Cologne, 1969, p. 232-234 ; A. M. SNODGRASS, *The Dark Age of Greece*, Chicago ; les vieux ouvrages de WEICKERT, *Typen der archaischen Architektur in Griechenland und Kleinasien*, Augsburg, 1939, et de B. C. RIDER, *The Greek House. Its History and development from the neolithic period to the Hellenistic Age*, Londres, 1916, sont maintenant largement dépassés.

71 Il faut cependant ajouter que diverses questions concernant, entre autres, l'évolution, la chronologie, et les influences exactes exercées par certains types de constructions sur d'autres, restent encore bien obscures : cf. notamment A. M. SNODGRASS, *The Dark Age of Greece, op. cit.*, p. 413. Seule la publication exhaustive des vestiges de l'architecture domestique, souvent négligée au profit de l'architecture monumentale, civile ou religieuse, permettra de faire avancer la recherche dans ce domaine.

72 Il ne sera donc, en particulier, pas question de la célèbre maison ovale de l'Aréopage d'Athènes, cf. D. BURR, *A geometric House and a protoallic votive deposit*, dans *Hesperia*, 2, 1933, p. 542-640. On notera cependant avec intérêt ses dimensions, qui sont de 11 m pour la longueur et de 5 m pour la largeur. Les autres exemples de maisons ovales sont donnés par H. DRERUP, *Griechische Baukunst, op. cit.*, p. 29-31.

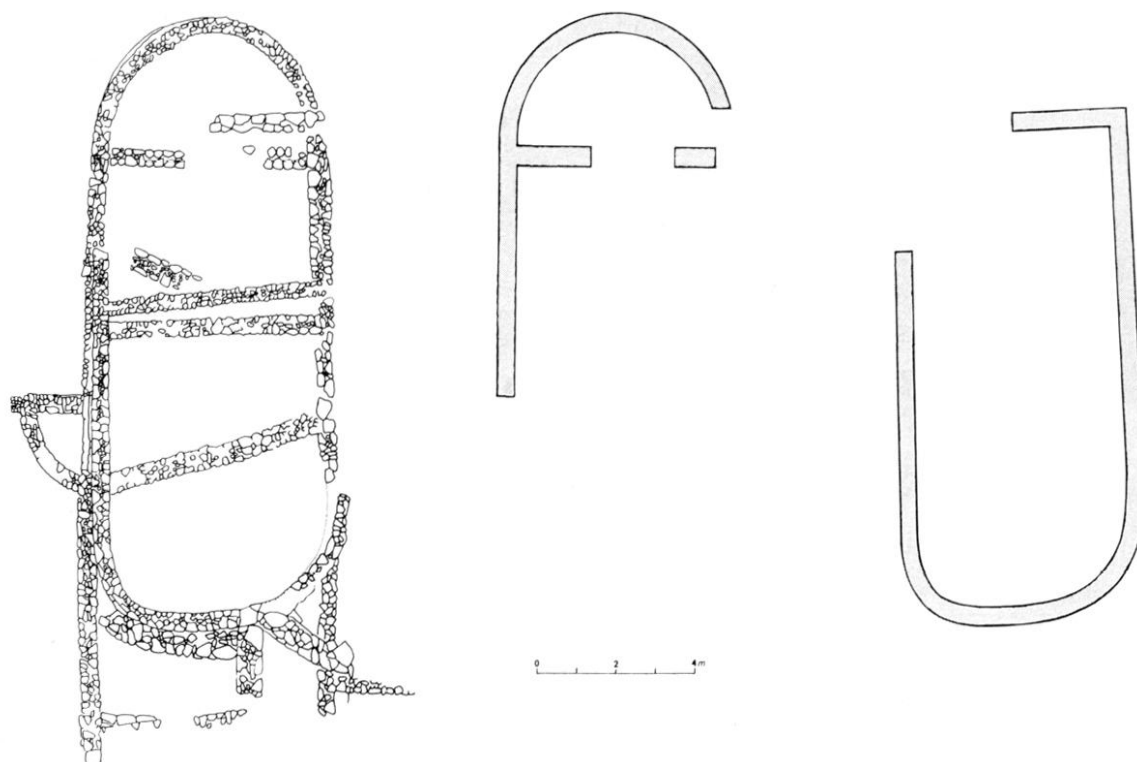
73 Pour les bâtiments de ces périodes, voir S. SINOS, *Die Vorklassischen Hausformen, op. cit.*, p. 21-36, 81-83, 88, 90 et 109-110.

74 W. LAMB, *Antissa*, dans *Annual of the British School at Athens* (abrégé : *A.B.S.A.*), XXXII, 1931-1932, p. 41-67.

75 H. DRERUP, *Griechische Baukunst in geometrischer Zeit, op. cit.*, p. 27, fig. 276, et *Griechische Architektur zur Zeit Homers, op. cit.*, p. 186, fig. 25.

76 W. LAMB, *op. cit.*, p. 43. Il n'est sans doute pas inutile d'insister sur la qualité tout à fait exemplaire des illustrations de cette publication.

77 Cette absence ne doit pas trop surprendre. Si, comme semble le supposer W. Lamb, l'élévation de ces maisons était effectuée en briques crues, il est vraisemblable que les cloisons intérieures utilisaient le même matériau. L'absence comme à Bessan, d'un soubassement en pierre, suffisant alors à expliquer leur totale disparition.



19 Lesbos, Antissa. Maisons absidiales d'après W. Lamb.

Les murs, d'une largeur de 0,50 m sont très soigneusement appareillés. Ils se surimposent à un bâtiment à abside plus ancien, daté dans la première moitié du VIII^e siècle, dont le plan, si l'on s'en tient aux éléments attribuables avec certitude à cet ensemble, est bien moins complet (fig. 19 c). Sa largeur est de 4,90 m. L'abside, d'une profondeur de 2,70 m présente ici, à la différence de la précédente, une courbure continue. On notera avec intérêt l'existence d'un mur de refend, séparant la partie absidiale de la salle avant. La longueur de cette dernière ne nous est pas connue, mais est supérieure à 5,30 m, ce qui donne une construction dont la longueur totale, dans œuvre, doit largement dépasser 9,00 m. Dans ce cas nous ignorons la forme de la partie opposée à l'abside. Là aussi, l'épaisseur des murs varie entre 0,45 et 0,50 m.

En Grèce de l'est encore, à Bayraklı, au centre de la côte ouest de la Turquie, les fouilles anglo-turques⁷⁸, menées au lendemain de la deuxième guerre mondiale, ont permis d'explorer un important secteur du site antique de Smyrne. Un certain nombre de niveaux d'occupation, qui s'étendent de l'époque protogéométrique à la période hellénistique, y ont été dégagés⁷⁹. L'existence, pour chacune de ces phases, d'abondants vestiges de constructions, en général très bien conservés, confère à ces fouilles un intérêt exceptionnel. Une double couche, attribuée à l'époque géométrique tardive (milieu VIII^e-milieu VII^e siècle), est particulièrement intéressante pour notre propos. Dans ce niveau, en effet, à côté de structures quadrangulaires, ont été découvertes plusieurs maisons absidiales, en tous points comparables à celles de Bessan. Ces édifices n'ont malheureusement pas encore fait l'objet d'une publication détaillée et nous ne disposons actuellement que d'un plan

78 E. AKURGAL, *Die Kunst Anatoliens von Homer bis Alexander*, Berlin, 1961.

79 E. AKURGAL, *The early period and the golden Age of Ionia*, dans *American Journal of Archaeology* (abrégé : *A.J.A.*), 66, 1962, p. 369-379.

d'ensemble à trop grande échelle⁸⁰. Plusieurs bâtiments à abside, de taille variable, y apparaissent cependant très clairement⁸¹. Leur largeur s'établit régulièrement autour de 3,50 m à 4,50 m et la longueur, lorsqu'elle est connue, approche fréquemment 8 à 10 m⁸².

Dans la même couche de la première moitié du VII^e siècle, ont été dégagés les restes d'une construction semi-souterraine, d'un diamètre d'environ 3,20 m, dans laquelle on a reconnu une tholos⁸³. C'est peut-être à ce type d'ouvrage, silo aérien ou réserve quelconque, qu'il faut rattacher la structure circulaire de Bessan, dont les dimensions sont comparables⁸⁴.

A Perachora, sur le golfe de Corinthe, le sanctuaire de Hera Akraia, daté au VIII^e siècle, présente un autre exemple du même type de plan⁸⁵. Le mauvais état de conservation des vestiges, endommagés par de fortes pluies avant qu'un relevé de détail ait pu être effectué, ne permet pas de connaître avec précision ses dimensions⁸⁶. Les murs ont une épaisseur de 0,70 m et sont assez grossièrement appareillés. Il n'y a aucune trace de séparation entre l'abside et la partie droite.

D'autres bâtiments à abside, pour lesquels nous ne disposons cependant que de renseignements incomplets, ont été signalés à Delphes⁸⁷, Éleusis⁸⁸, Éréttrie⁸⁹, Leukanti⁹⁰, Mycènes⁹¹, Solygeia⁹² et Argos⁹³. Parmi les découvertes récentes, celle de Mélie⁹⁴, en raison à la fois de l'originalité de sa conception et de sa datation dans l'époque archaïque, mérite de retenir plus particulièrement notre attention. Son plan est celui d'une maison à abside dont le passage du mur de refend, opposé à l'abside, aux murs latéraux, au lieu de se faire à angle droit, s'effectue par l'intermédiaire de tronçons courbes⁹⁵.

En Italie⁹⁶ enfin, ce type de construction n'est pas non plus inconnu et les fouilles récentes

80 R. V. NICHOLLS, *Old Smyrna, the Iron Age fortifications and associated remains on the city perimeter*, dans *A.B.S.A.*, 53-54, 1958-1959, p. 35-137.

81 La publication, en annexe de cette dernière étude (v. *supra*, n. 80), d'un plan en couleur permet, en effet, de très bien distinguer les différentes périodes.

82 E. AKURGAL, *op. cit.*, p. 12-13, note 55.

83 *Idem*, p. 301, fig. 2.

84 Le principal argument en faveur de cette interprétation est le soin même apporté à l'appareillage de cette construction. On a, en outre, pu constater que les gros blocs étaient régulièrement disposés à la périphérie alors que le centre était occupé par des blocs de dimensions plus modestes. Si, comme l'ont montré les sondages, cette construction correspond bien à un soubassement, ce type de dispositif ne peut s'expliquer que par l'existence, en élévation d'un mur circulaire en briques crues qui vient prendre appui sur les blocs extérieurs. La reconstruction effectuée par R. V. Nicholls pour la tholos de Smyrne, cf. E. AKURGAL, *op. cit.*, p. 301, fig. 2, donne une assez bonne idée de la façon dont pourrait se présenter ce petit édifice. L'absence à Bessan d'une partie souterraine est sans doute à mettre en rapport avec la nature géologique de la terrasse qui ne se prête pas au surcreusement.

85 H. PAYNE, *Perachora, the sanctuaries of Hera Akraia and Limenia*, I, Oxford, 1940, pl. 116.

86 *Ibidem*, p. 29.

87 H. DRERUP, *Griechische Baukunst*, *op. cit.*, p. 26.

88 K. KOUROUNIOTES et G. E. MYLONAS, *Excavations at Eleusis 1932*, dans *A.J.A.*, 1933, p. 274 ; G. MYLONAS, *Eleusis and the Eleusinian Mysteries*, Princeton, 1961, p. 56-60.

89 H. DRERUP, *op. cit.*, p. 27.

90 S. SINOS, *Die Vorklassischen Hausformen*, *op. cit.*, p. 109.

91 G. DAUX, *Chronique des fouilles et découvertes archéologiques en Grèce, 1962*, dans *Bull. Correspondance Hellénique*, 1963, p. 746.

92 H. DRERUP, *op. cit.*, p. 29.

93 A. M. SNODGRASS, *The Dark Age of Greece*, *op. cit.*, p. 409.

94 G. KLEINER, P. HOMMEL et W. MULLER-WIENER, *Panionion und Melie*, 23. *Ergänzungsheft zum Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts*, 1968, p. 116 et s.

95 C'est sans doute également à ce type qu'appartient une partie d'édifice découverte à Naxos, S. SINOS, *Die Vorklassischen Hausformen*, *op. cit.*, p. 110. Leur prototype commun est la célèbre maison de Bayrakli, datée de la fin du X^e s. ou du IX^e s., qui présente une structure assez voisine, cf. E. AKURGAL, *Ancient civilizations and Ruins of Turkey*, Istanbul, 1970, pl. 41 c.

96 Là aussi on ne prendra en compte que les véritables bâtiments à abside en excluant les cabanes ovales de l'Age du Fer, notamment celles, bien connues, de San Giovenale en Étrurie, cf. A. BOETHIUS, *Etruscan Culture*, New York-Malmö, 1962, p. 28 ; K. HANELL, *The excavations of the Swedish Institute in Rom in San Giovenale and its environs*, *Etruscan Culture*, *op. cit.*, p. 289-312.

d'Ischia, au large de Naples, sur le site du plus ancien établissement grec d'Occident, ont livré plusieurs maisons à abside datées du VIII^e siècle⁹⁷.

Cette rapide enquête, sans être exhaustive, montre cependant clairement la parfaite similitude de plan, mais aussi de dimensions⁹⁸, existant entre les habitations d'époque géométrique ou géométrique tardive du monde grec et les édifices de Bessan. Le principal problème, mais aussi l'un des intérêts majeurs de cette découverte, est celui de la datation basse de ces derniers. Comme nous l'avons vu, leur construction ne saurait remonter au-delà du milieu du VI^e siècle, alors que les prototypes appartiennent, dans leur grande majorité, aux VIII^e et VII^e siècles. Ils prennent donc rang parmi les plus récentes maisons de ce type, à la suite directe de celles de Bayrakli du milieu du VII^e siècle⁹⁹.

LA TECHNIQUE DE CONSTRUCTION.

Les quelques vestiges de cabanes du Premier Âge du Fer que nous possédons en Gaule méridionale trahissent une conception très simple, liée à l'utilisation de modestes cloisons de torchis et de clayonnages, formées de branchages et de roseaux entrelacés, noyés dans de l'argile. Cette trame serrée prenait appui sur un réseau de poteaux, disposés sur tout le pourtour de la cabane, à peu de distance les uns des autres¹⁰⁰. Quelques petits fragments de torchis portant les empreintes circulaires de l'armature végétale sont, avec les traces d'implantation des pieux, les seuls témoins de ces constructions. À côté de ce système, qui semble être celui utilisé dans la quasi-totalité des cas au cours du VI^e siècle, on signale plus rarement la découverte de briques crues. Si, comme le montrent les récentes fouilles de Martigues¹⁰¹, leur utilisation commence à être bien attestée dans certains secteurs de la zone littorale aux IV^e et III^e siècles, dans un contexte du VI^e siècle elle reste rare¹⁰². En Languedoc-Roussillon on ne peut guère citer que les cas du poste fortifié de Pech-Maho à Sigean, où un important tronçon de mur en briques crues daté du VI^e siècle est conservé¹⁰³ et de l'oppidum de Montfo à Magalas¹⁰⁴, où des vestiges de ce type semblent devoir être attribués à la même époque¹⁰⁵. Jamais cependant, n'a été mentionnée la présence de briques crues en place sur un soubassement en pierre très régulier, comme

97 G. BUCHNER, *Recent work at Pithekoussai (Ischia) 1965-1971*, dans *Archaeological Reports for 1970-1971*, p. 64-66, fig. 5.

98 Particulièrement remarquable comme nous l'avons vu dans le cas de Lesbos.

99 On peut d'ailleurs noter que la maison de Bessan, du fait de l'apparition de pièces spécialisées, marque un net progrès dans l'organisation interne par rapport à celles de Bayrakli, où un semblable aménagement ne semble pas avoir été observé, cf. E. AKURGAL, *Die Kunst Anatoliens, op. cit.*, p. 13. Ce progrès pourrait donc bien s'accorder avec la datation basse de ces vestiges.

100 Dans le cas de Mailhaac, l'espacement adopté est d'environ 1,75 m, cf. M. LOUIS, O. et J. TAFFANEL, *Le Premier Âge du Fer languedocien, op. cit.*, I, *Les habitats*, p. 94.

101 F. SALVIAT, *Informations archéologiques, Provence*, dans *Gallia*, 30, 1972, p. 524-525.

102 Leur utilisation sur certains sites de Provence comme Teste Nègre ou l'oppidum de la Cloche aux Pennes-Mirabeau se place également à une époque tardive, cf. F. SALVIAT, *op. cit.*, p. 519-520.

103 G. BARRUOL, *Informations archéologiques, Languedoc-Roussillon*, dans *Gallia*, XXIX, 1971, p. 377.

104 Renseignement de M. J.-P. Bacou.

105 A Bessan même J. Giry a signalé la présence de briques crues, cf. *Tell de La Monédière, op. cit.*, p. 27, mais aucune indication concernant leur forme ou leurs dimensions n'a été conservée.

c'est le cas à Bessan et c'est à nouveau vers le monde hellénique qu'il faut se tourner pour trouver une technique de construction comparable.

L'architecture de briques crues¹⁰⁶ a, en effet, de tous temps connu un succès considérable dans ces régions, comme en font foi les nombreuses mentions littéraires et épigraphiques, où abondent les précisions sur la technique de fabrication et l'utilisation de ce matériau¹⁰⁷. Vitruve, dans le passage consacré à ce mode de construction, opère une distinction très nette entre les briques crues carrées, qu'il dit utilisées par les Grecs et le type rectangulaire, appelé lydien, encore couramment employé par les Romains à l'époque augustéenne¹⁰⁸. Cette distinction est en fait ancienne et Vitruve n'a fait là que reprendre la tradition hellénique. Ces différences de formes et de dimensions semblent recouvrir une évolution chronologique. Alors que la brique carrée a connu une grande faveur dans le monde grec au v^e et surtout aux iv^e et iii^e siècles, le type lydien semble être préféré aux époques antérieures¹⁰⁹. Déjà utilisé par les constructeurs mycéniens, il est également bien attesté en Grèce de l'est du ix^e au vii^e siècle. Les renseignements dont nous disposons pour l'époque archaïque sont, en revanche, bien plus minces¹¹⁰. Compte tenu des problèmes de conservation de ce matériau, il convient de ne pas y attacher d'importance particulière¹¹¹. Parmi les rares sites qui, comme Bessan, ont livré des briques crues datables avec certitude dans le vi^e siècle, le plus intéressant est, à nouveau, Bayrakli où un modèle de brique, d'une longueur de 0,45 m pour une largeur de 0,30 m, absolument identique à celui de Bessan, a été employé dans une maison du milieu du vi^e siècle¹¹². D'autres encore, de dimensions très voisines, ont été utilisées dans un tronçon de rempart de la deuxième moitié du vii^e siècle¹¹³.

Des possibilités de comparaison sont également fournies par l'Étrurie, où des découvertes récentes montrent que les maisons étrusques, en élévation, étaient également constituées de briques crues¹¹⁴. À Roselle, *Rusellae*, ont notamment été dégagés plusieurs

106 A ce sujet voir essentiellement : R. MARTIN, *Manuel d'architecture grecque*, I, Paris 1965, p. 46-63 ; M. E. BLAKE, *Ancient Roman construction in Italy from the prehistoric period to Augustus*, Washington, 1947, p. 276-281 ; R. V. NICHOLLS, *Old Smyrna, the Iron Age fortifications and associated remains on the city perimeter*, dans *A.B.S.A.*, 53-54, 1958-1959, p. 35-137. Pour une étude plus technique, voir G. DELCROIX, *Caractérisation des matériaux de construction en terre crue*, notes et monographies techniques du Centre de Recherches archéologiques, n° 3, C.N.R.S., Paris, 1972.

107 R. MARTIN, *Manuel d'architecture*, *op. cit.*, p. 58-63.

108 VITRUVÉ, *De Arch.*, II, 3, 3. Les dimensions indiquées pour la brique lydienne sont de 1,5 pied, soit 0,44 m pour la longueur et 1 pied, soit 30 cm, pour la largeur.

109 R. MARTIN, *Manuel d'architecture*, *op. cit.*, p. 57. Quelques chercheurs ont essayé de donner à ces variations de dimensions une valeur chronologique assez précise. Voir à ce sujet les très intéressantes remarques de R. V. Nicholls, architecte de la mission anglaise à Bayrakli, *Old Smyrna, the Iron Age fortifications...*, *op. cit.*, p. 100-106.

110 R. V. NICHOLLS, *Old Smyrna, the Iron Age fortifications...*, *op. cit.*, p. 102, ne peut citer que des exemples en provenance d'Eleusis.

111 On peut rappeler ici qu'à Bessan même cette conservation n'est due qu'à l'incendie qui a ravagé l'abside de la maison A et provoqué ainsi une cuisson partielle de certaines briques. La présence d'une couche de terre plus argileuse dans le voisinage des structures est souvent le seul vestige qui subsiste de ces murs.

112 R. V. NICHOLLS, *Old Smyrna, the Iron Age fortifications...*, *op. cit.*, p. 103.

113 D'un point de vue technique, c'est également avec les constructions de Bayrakli que les maisons de Bessan présentent le plus d'affinités. Le recours à un soubassement de petits galets noyés dans de l'argile, suivant un système absolument identique à celui qui sera utilisé à Bessan y est en effet signalé dès le ix^e s., cf. E. AKURGAL, *Die Kunst Anatoliens*, *op. cit.*, p. 8-13.

114 Ce problème de l'élévation des maisons étrusques a été à l'origine d'âpres polémiques auxquelles les

trouçons de murs, certains conservés sur une hauteur de près de 1,30 m¹¹⁵. Datés de la fin du VII^e et des débuts du VI^e siècle, ils sont élevés à l'aide de briques lydiennes dont les dimensions, variables, sont, en général, de 0,44 m × 0,29 m × 0,08 m à 0,12 m pour l'épaisseur¹¹⁶. D'autres briques, toutes sensiblement du même modèle, ont encore été signalées en divers points d'Étrurie, à Pyrgi, Vetulonia, Perugia et à Fiesole¹¹⁷, mais leur datation précise n'est pas toujours connue¹¹⁸. Il n'est sans doute pas inutile de préciser que cette relative abondance du type lydien, à *Rusellae* notamment, tend, de plus en plus, à être présentée comme un témoignage des rapports anciens existant entre l'Étrurie et la Méditerranée orientale¹¹⁹.

Cette étude des techniques de construction montre que, là encore, c'est le monde hellénique, la Grèce de l'est en particulier, qui offre les meilleures possibilités de comparaisons.

L'ÉLEVATION DES MAISONS.

La grande ressemblance des maisons de Bessan avec des édifices de Grèce ou de Grèce de l'est permet d'envisager, avec plus de facilité, le problème de leur restitution en élévation. Nous disposons, en effet, pour ces régions, de véritables modèles réduits de constructions, offerts en ex-voto dans les sanctuaires. Exécutés le plus souvent en terre cuite, ils fournissent de précieux renseignements sur l'aménagement des habitations dont ils sont la réplique. Parmi ceux représentant des maisons absidiales, les plus utiles proviennent l'un de Samos¹²⁰ et l'autre de Pérachora¹²¹. Bien que de facture différente, ils donnent sans doute une assez bonne idée de la façon dont se présentaient, de l'extérieur, les maisons de Bessan. Tous deux possèdent un toit à double pente, assez raide, qui déborde largement sur les murs¹²². Quelques détails dans l'exécution de la toiture impliquent

découvertes de *Rusellae* semblent devoir mettre fin. Voir à ce sujet : R. A. STACCIOLI, *Sulla struttura dei muri nelle case della città etrusca di Misano a Marzabotto*, dans *Studi Etruschi* (abrégé : *St. Etr.*), XXXV, 1967, p. 113-126.

115 Voir C. LAVIOSA, *Rusellae, Relazione preliminare della seconda campagna*, dans *St. Etr.*, XXVIII, 1960, p. 289-337 et *L'urbanistica delle cite arcaiche e le strutture di mattoni crudi di Roselle*, dans *Atti del Convegno di Studi sulla città etrusca ed italica preromana*, Bologne, 1970, p. 109-216.

116 C. LAVIOSA, *Rusellae, Relazione preliminare della seconda campagna, op. cit.*, p. 314-315 et *Rusellae, Relazione preliminare della terza campagna*, dans *St. Etr.*, XXIX, 1961, p. 41.

117 R. STACCIOLI, *Sulla struttura dei muri...*, *op. cit.*, p. 121-123. Dans le cas de Pyrgi, R. Staccioli précise qu'on observe une différence de technique de construction entre les murs extérieurs et intérieurs, les premiers étant élevés sur une fondation de pierres, les seconds plus minces, reposant directement sur le sol. Cette disposition correspond très exactement à celle de la maison A de Bessan.

118 Certains sites, comme Veio et Marzabotto, ont également livré ce type de matériau mais les renseignements dont nous disposons dans ces cas sont trop incomplets pour que ces vestiges puissent être pris en considération ici.

119 M. E. BLAKE, *Ancient roman construction...*, *op. cit.*, p. 279 et plus récemment C. LAVIOSA, *L'urbanistica delle città arcaiche...*, *op. cit.*, p. 216.

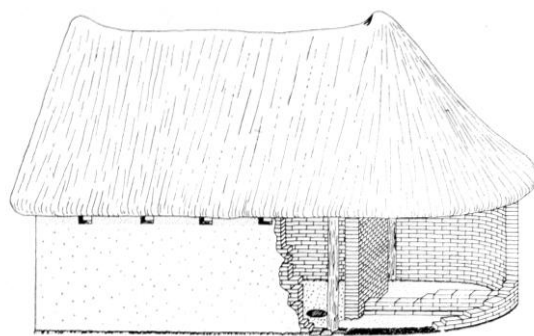
120 H. WALTER et K. VIERNSEI, *Die Funde der Kampagnen 1958-1959 im Heraion von Samos*, dans *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts* (abrégé : *M.D.A.I.*, 'Athenische Abteilung', 74, 1959, p. 10-34.

121 H. PAYNE, *Perachora, the sanctuaries of Hera Akraia and Limenia*, I, Oxford, 1940, p. 34-42. Des éléments d'au moins quatre modèles réduits ont été découverts dans le dépôt votif du temple d'Hera Akraia. Seul le modèle A, le plus complet, sera pris en considération ici, mais on notera avec intérêt que les trois autres correspondent également à des maisons absidiales.

122 Ce parti d'un toit se développant largement au-delà des murs extérieurs de la maison découle de la nécessité de protéger au maximum les murs en briques crues de l'humidité. Voir à ce sujet les remarques de Vitruve (*De Arch.*, II, 8, 18); sur le problème général de la toiture, cf. H. DRERUP, *Griechische Baukunst, op. cit.*, p. 116-121.

clairement, pour les originaux, une couverture de chaume ou de roseaux¹²³. Dans les deux cas, l'accès à l'édifice est aménagé dans le mur opposé à l'abside et c'est sans doute cette solution qui a également été adoptée à Bessan, où la destruction de la partie sud de la construction nous prive malheureusement de toute indication à ce sujet.

On notera enfin que certains de ces modèles, celui de Perachora notamment, prouvent, de façon indiscutable, que ces bâtiments étaient munis de véritables fenêtres, qui se présentent sous la forme d'orifices triangulaires, ou carrés, aménagés immédiatement sous le toit. Certains s'ouvrent en façade au-dessus de la porte. La disparition de la partie sud de l'édifice rend toute reconstruction graphique des maisons de Bessan hypothétique. Les observations de détail qui ont pu être faites au cours de la fouille, les indications des modèles votifs et les solutions adoptées pour les édifices de Bayrakli¹²⁴ et de Perachora¹²⁵, permettent, néanmoins, une restitution assez précise de l'arrière de la maison A¹²⁶ qui, si elle reste partielle, n'en donne pas moins une assez bonne idée de la conception d'ensemble de l'ouvrage¹²⁷ (fig. 20).



20 La Monédière. Essai de restitution de la maison A.

La conclusion de ce qu'on vient de lire s'impose donc d'elle-même. Étrangères, comme nous l'avons vu, à tout ce que nous connaissons pour la même époque en Gaule du sud, ces structures, qui présentent tout à la fois un plan et une technique de construction bien attestés en Méditerranée orientale doivent, très vraisemblablement, correspondre à des maisons grecques. Leur présence dans la basse vallée de l'Hérault dans la deuxième moitié du VI^e siècle, sur ce site précédemment occupé par des populations indigènes, est évidemment d'un très grand intérêt et nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détail dans le cadre d'un travail d'ensemble, consacré à l'étude des relations entre Grecs et indigènes dans cette région¹²⁸. On peut cependant noter, dès maintenant, que cette découverte éclaire d'un jour nouveau l'un des problèmes les plus difficiles posés par la colonisation phocéenne en Languedoc : celui de l'occupation antique de l'Agadès. Si elle ne fournit aucun renseignement précis sur la date même de fondation du comptoir grec d'Agde elle prouve, en effet, de façon indiscutable que des populations grecques étaient établies dans la basse vallée de l'Hérault dès le milieu du VI^e siècle.

André NICKELS.

123 Ceci est particulièrement net pour un autre modèle votif, provenant également de Samos, qui, bien que de forme ovale, présente les mêmes toits que les exemplaires à abside, cf. E. BUSCHOR, *Heraion von Samos, frühe Bauten*, dans *M.D.A.I.* (Athenische Abteilung), 55, 1930, p. 1-100 et H. DREKUP, *Zum geometrischen Haus*, dans *Marburger Winkelmann Program*, 1962, p. 1-9.

124 Voir à ce sujet les restitutions de R. V. NICHOLLS, cf. E. AKURGAL, *Die Kunst Anatoliens, op. cit.*, p. 301.

125 H. PAYNE, *Perachora, op. cit.*, p. 42-51, fig. 8, restitution de A. Bagenal.

126 Dans le cas de Bessan, à la différence de Bayrakli et de Perachora, on note l'absence de poteau central, remplacé ici par un mur de refend puissant, séparant l'abside de la partie avant quadrangulaire.

127 Le même type d'aménagement se retrouve encore dans la chaumière de Camargue. Voir à ce sujet F. BENOIT, *Les « chaumières à abside » de la Camargue*, dans *Revue du folklore Français*, 1938, p. 18-20.

128 Cf. A. NICKELS, *Contribution des fouilles de l'arrière-pays d'Agde à l'étude du problème des rapports entre Grecs et indigènes en Languedoc (VI^e et V^e siècles)*, à paraître.